

RECOUVREMENT DES FONDS DÉTOURNÉS

LA FIN DE L'IMPUNITÉ

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8460 MARDI 7 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VISITE DU PAPE LÉON XIV

Tebboune peaufine les préparatifs

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

LA COURSE AUX SIÈGES EST LANCÉE

Fin du suspense. Avec la convocation des électeurs pour le 2 juillet prochain, la scène politique entre en ébullition. Entre préparatifs logistiques et alliances de dernière minute, les états-majors s'organisent pour la conquête des 407 sièges de la future Assemblée. PAGE 3



TENSIONS MONDIALES SUR LES MÉDICAMENTS

Le plan de bataille de l'UNOP

Page 2

CAP AFRIQUE

Le Nouvel Horizon de l'Investissement

Page 4

LIGUE 1 MOBILIS (25e JOURNÉE)

Revers pour le MCA, festival du CRB

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES DIABÉTIQUES

Les patients prennent la parole

UNE VINGTAINE d'associations issues de plusieurs wilayas ont décidé d'unir leurs forces pour donner naissance à la Fédération nationale des diabétiques (FND). Ce front commun se fixe pour mission de porter d'une seule voix les revendications des patients et peser davantage face aux défis sanitaires actuels, notamment, face à la montée de la prévalence de cette pathologie en Algérie.

Réunies les 3 et 4 avril, en assemblée constitutive à Béjaïa, ces associations ambitionnent désormais de porter plus haut la voix des patients. Cette initiative s'inscrit dans un contexte marqué par une prévalence croissante du diabète et un besoin accru d'accompagnement. En fédérant les efforts d'associations locales jusque-là dispersées, la nouvelle structure ambitionne de renforcer la représentation des personnes vivant avec cette maladie chronique et de coordonner les actions à l'échelle nationale.

La FND se fixe ainsi pour objectif d'améliorer durablement la qualité de vie des patients à travers une approche globale. L'accent sera particulièrement mis sur l'éducation thérapeutique, levier essentiel pour permettre aux malades de mieux gérer leur pathologie au quotidien, notamment en matière d'alimentation, de traitement et de prévention des complications.

La fédération entend jouer un rôle de porte-voix auprès des autorités sanitaires et des institutions. Elle ambitionne de contribuer à l'élaboration de politiques de santé plus inclusives, tout en œuvrant à un meilleur accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Parmi ses priorités figurent la facilitation de l'accès aux traitements essentiels, tels que l'insuline, ainsi qu'aux dispositifs médicaux indispensables au suivi.

La fédération plaide également pour un accompagnement psychologique et social renforcé des familles, souvent confrontées à des défis lourds. Dans son action de plaidoyer, la FND met en avant plusieurs axes stratégiques, notamment la réduction des disparités régionales et la promotion du dépistage précoce.

Une attention particulière sera accordée aux enfants, aux personnes âgées et aux patients en situation de précarité. La lutte contre la stigmatisation et la défense du droit des malades à une vie normale, dans les sphères scolaire et professionnelle, figurent au cœur de ses engagements.

À l'issue de cette assemblée, M'Barek Abarour, président de l'Association des patients diabétiques d'Akbou, a été élu à la tête de la fédération. « La création de cette fédération nous permettra d'unir nos forces et de porter efficacement la voix des patients. Nous sommes convaincus qu'elle contribuera à améliorer leur prise en charge », a-t-il déclaré.

La FND lance, enfin, un appel à la mobilisation des professionnels de santé et des partenaires institutionnels pour bâtir une dynamique solidaire.

Lynda Louifi

FILIÈRE PHARMACEUTIQUE SOUS TENSION MONDIALE

L'UNOP sonne le tocsin de la mobilisation générale

Face aux secousses géopolitiques provoquées par la guerre au Proche-Orient, l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), en échos à la note urgente du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a alerté sur les risques de perturbations des approvisionnements et lancé un appel à la mobilisation générale pour assurer la continuité de la disponibilité des médicaments pour les citoyens. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'organisation des professionnels du secteur du médicament.



Une urgence absolue.

L'UNOP a affirmé vouloir « attirer l'attention de ses membres et, par-delà, de l'ensemble des acteurs de la filière pharmaceutique nationale », en l'occurrence les producteurs, les distributeurs-grossistes et les pharmaciens d'officine, sur « les perturbations de grande ampleur » engendrées par cette situation géopolitique. Des perturbations qui, selon elle, touchent « un nombre croissant de produits et de services » à l'échelle mondiale, faisant peser des incertitudes lourdes sur la continuité des approvisionnements. Dans ce contexte, l'UNOP a appelé l'ensemble de ses adhérents à assurer « un suivi rigoureux de l'état des stocks et des délais de réapprovisionnement », qu'il s'agisse des produits finis destinés à la consommation ou des matières premières indispensables aux processus de fabrication. Une exigence qualifiée d'« urgence absolue », dans un contexte où « la crise sévère affecte d'ores et déjà des pans entiers de l'économie mondiale ». En filigrane, c'est la crainte d'un effet domino qui se dessine : retards logistiques, hausse des coûts, raréfaction de certaines substances actives, autant de facteurs susceptibles de désorganiser durablement le marché du médicament.

En outre, l'UNOP a appelé à un changement de posture, invitant l'ensemble des opérateurs à « aller au-delà du simple suivi mécanique des flux d'approvisionnement internationaux » pour adopter une démarche résolument anticipative. Il s'agit, selon elle, de « prévoir autant que possible l'ensemble des aléas potentiels » susceptibles d'impacter les programmes de production et de distribution dans les mois à venir. Une approche qui suppose une meilleure lecture des risques, mais aussi une capacité d'adaptation rapide face à des évolutions souvent imprévisibles. Dans cette optique, l'organisation a souligné l'importance d'un partage fluide de l'information, précisant que « toutes les informations pertinentes devraient être communiquées aux services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique ainsi qu'au bureau de l'association ».

DES DÉRIVES INTERNES AGGRAVANT LES TENSIONS

Mais la crise actuelle ne saurait, à elle seule, expliquer les dysfonctionnements observés sur le marché national. L'UNOP a également pointé du doigt des pratiques jugées déloyales, qui contribuent à accentuer les déséquilibres et à créer des pénuries artificielles. Elle a notamment dénoncé « les ventes concomitantes opérées par certains producteurs et distributeurs, les ventes dites inversées pratiquées par des pharmaciens d'officine », ainsi que « des dispositifs commerciaux informels adossés à des groupements illicites ». A cela s'ajoutent « des ventes horizontales entre établissements pharmaceutiques de distribution », autant de mécanismes qui perturbent la circulation normale des produits.

L'organisation a ainsi fait savoir que ces pratiques sont « souvent à l'origine de pénuries artificielles ou d'autres dérèglements nuisibles à la fluidité des circuits de distribution du produit pharmaceutique ». Une réalité préoccupante dans un contexte où chaque rupture, réelle ou induite, peut avoir des conséquences directes sur la prise en charge des patients. Face à ces dérives, l'UNOP a adopté un ton particulièrement ferme, estimant que « ce type de pratiques est plus que jamais indésirable » dans la conjoncture actuelle, et appelle l'ensemble des acteurs à faire preuve de responsabilité.

Dans le même temps, elle a exhorté les pouvoirs publics à renforcer leur action de contrôle. L'organisation a ainsi plaidé pour « un renforcement des contrôles par les administrations compétentes » et pour « la prise de sanctions en conséquence », afin de dissuader les comportements opportunistes et de rétablir les équilibres du marché.

L'objectif est de « garantir la fluidité des circuits de distribution » et de veiller « au respect plein et entier des dispositions de la législation et de la réglementation nationales en vigueur ». Une exigence qui s'inscrit dans une logique de préservation de l'intérêt général, au moment où la sécurité sanitaire devient plus que jamais tributaire de la stabilité des chaînes d'approvisionnement. Au final, le message de l'UNOP dépasse le simple cadre d'un communiqué d'alerte. Il s'apparente à un véritable appel à la mobilisation collective, dans un contexte où les marges de manœuvre se réduisent et où les incertitudes dominent.

Entre contraintes externes liées à la conjoncture internationale et dysfonctionnements internes persistants, la filière pharmaceutique nationale se retrouve à un tournant. La capacité des acteurs à anticiper, coopérer et respecter les règles du jeu apparaît désormais comme un facteur déterminant pour éviter une aggravation des tensions.

Sihem Bounabi

OBÉSITÉ

L'Algérie se dote d'une première unité spécialisée

DANS le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les maladies non transmissibles, le ministre de la Santé, Mohamed Seghir Aït Messaoudène, a procédé, hier, à El Biar, à la mise en service de la première unité à l'échelle nationale spécialisée dans la prise en charge de l'obésité.

Aït Messaoudène a affirmé que « la mise en service de cette unité constitue une avancée qualitative dans le développement de notre système de santé, en améliorant l'accès à des soins spécialisés et en contribuant à réduire les complications liées à l'obésité », lors de la cérémonie officielle du lancement de l'unité implantée au sein du service de médecine interne de la clinique Arzegni Kahal, relevant de l'établissement public hospitalier Djillali Belkhenchir à El Biar.

Il a ajouté que « le fléau de l'obésité représente aujourd'hui une menace réelle pour la santé publique, en Algérie comme à l'échelle mondiale ».

Le ministre a également tenu à saluer l'engagement des équipes médicales et paramédicales, mettant en avant « les efforts soutenus et le travail coordonné mené sous la direction du professeur Ammar Tebaibia », qui ont permis la concrétisation de ce projet. Pensée comme un modèle innovant, cette unité propose une prise en charge globale et multidisciplinaire des patients souffrant d'obésité, conformément aux standards internationaux, notamment ceux de l'Association européenne pour l'étude de l'obésité.

Dotée d'infrastructures adaptées, l'unité comprend des espaces d'hospitalisation distincts pour hommes et femmes, des cabinets de consultations spécialisées, ainsi que des zones dédiées à l'éducation thérapeutique, à la rééducation fonctionnelle et à l'activité physique adaptée. L'objectif étant d'assurer un parcours de soins intégré, allant du diagnostic à la prise en charge continue. Sur le plan des ressources humaines, l'unité est renforcée par une équipe spécialisée composée de quatre médecins dédiés au traitement de l'obésité, épaulés par des psychologues, des nutritionnistes et un personnel paramédical qualifié.

Côté équipements, la structure dispose de moyens techniques modernes permettant la réalisation de bilans complets, incluant l'analyse de la composition corporelle, des examens biologiques approfondis, des explorations cardiovasculaires, ainsi que le dépistage des complications associées. Des installations spécifiques sont également prévues pour la rééducation et la pratique d'une activité physique encadrée. Le protocole de prise en charge repose sur un programme individualisé, débutant par une évaluation globale, suivie d'un plan thérapeutique associant suivi médical, accompagnement nutritionnel, soutien psychologique et activité physique adaptée.

Sihem Bounabi

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET PROCHAIN

Le compte à rebours

Avec l'annonce de la date des élections législatives, c'est le branle-bas de combat pour les partis politiques, la société civile et les institutions en charge du scrutin. En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé la date du 2 juillet prochain pour l'élections des 407 députés de l'Assemblée populaire nationale.

Le décret a été publié avant-hier, dans la soirée, dans le Journal officiel n°24. Ce décret présidentiel porte sur la convocation du corps électoral et la révision exceptionnelle des listes électorales, à compter du dimanche prochain, alors que la clôture de cette opération est fixée au dimanche 26 avril.

Trois faits marquants vont caractériser ces législatives. D'abord, elles auront un cachet assez particulier, en raison d'abord des nouveaux dispositifs qui encadrent les élections et les nouvelles lois adoptées récemment sur les partis politiques, le code électoral et le découpage territorial. Pratiquement, toute l'architecture politique et électorale a été modifiée. Ces changements ont été opérés afin de consacrer une meilleure transparence dans la pratique politique, qui a été souvent ternie par des comportements négatifs de corruption ou de nomadisme opportuniste.

Le second fait est que ces élections sont très attendues par les observateurs et les acteurs politiques eux-mêmes. D'abord, il s'agira d'un défi majeur pour ces formations, appelées à lutter contre le fléau de l'absentéisme électoral. La mobilisation de l'électorat national, généralement assez bas depuis plus de vingt ans et dont les partis ainsi que toute l'armada médiatique tentent d'améliorer le taux de participation, est devenue un véritable enjeu politique de l'heure. Les précédentes législatives de 2021 ont été marquées par un taux de participation de seulement 23 %.

Il convient de noter que ces élections ont été boycottées par plusieurs partis politiques, comme le Front des forces socialistes, le Parti des travailleurs, le Rassemblement pour la culture et la démocratie, ainsi que par Jil Djadid. Cette fois-ci, ces partis, qui font partie des mouvances de l'opposition, ont décidé de participer en force à ces élections, ce qui risque de changer grandement la cartographie électorale, et certainement la composante humaine de la future Chambre basse du Parlement, apportant ainsi un nouveau souffle à la campagne électorale et même au sein de l'hémicycle.

Il est donc attendu une bataille électorale et politique assez serrée, qui tranche avec les élections anticipées de juin 2021, lesquelles ont vu le parti du FLN obtenir 98 sièges, suivi du MSP et du RND.



Des élections au cachet particulier.

Enfin, ces élections surviennent dans une conjoncture géopolitique et sécuritaire très délicate. Des guerres et des tensions dominent l'actualité internationale, dont les incidences sont réelles sur l'Algérie, avec notamment l'instabilité politique qui règne dans tout le pourtour de la bande sahélo-saharienne (notamment au Mali, au Soudan et en Libye) et les menaces des hordes terroristes. D'où l'appel de la classe politique nationale à la mise en place d'un front commun, solide et uni, pour faire face à ces périls qui menacent la stabilité et la paix, et créent une atmosphère de déstabilisation de tout le voisinage du pays.

Par ailleurs, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, hier, le lancement de la révision exceptionnelle des listes électorales. Elle invite ainsi les citoyennes et citoyens non inscrits sur les listes électorales, ou ayant atteint l'âge de 18 ans à la date du scrutin, à se rapprocher des communes de leur lieu de résidence afin de procéder à leur inscription, sous réserve de remplir les conditions légales requises.

De même, les électeurs ayant changé de résidence sont appelés à actualiser leur inscription en se présentant auprès de la commission communale de révision des listes électorales de leur nouvelle commune, munis des pièces justificatives nécessaires, notamment un document d'identité et un justificatif de domicile. Les opérations se déroulent de 9 h à 16 h.

Concernant les Algériens établis à l'étranger, inscrits auprès des représentations diplomatiques et consulaires, ils sont également invités à effectuer les démarches nécessaires auprès des commissions compétentes au niveau de ces structures, selon les mêmes procédures en vigueur.

L'Autorité nationale indépendante des élections précise que les citoyens peuvent vérifier leur situation électorale ou introduire des demandes d'inscription et de radiation

FONDS DÉTOURNÉS

L'Algérie brise les verrous et impose sa souveraineté

LES PLUS DE 110 MILLIONS de dollars que l'Algérie s'apprête à récupérer auprès de la Suisse dépassent leur simple valeur financière. Ils incarnent une reconquête d'un droit longtemps entravé, la restauration d'une souveraineté financière mise à l'épreuve et aujourd'hui pleinement affirmée, marquant une victoire symbolique et stratégique pour l'État.

Lorsqu'Ahmed Attaf dévoile, devant le Conseil des ministres présidé avant-hier soir par le présidant de la République, Abdelmadjid Tebboune, les résultats de cette offensive judiciaire, c'est toute une stratégie qui apparaît au grand jour. Une stratégie patiente, méthodique et presque chirurgicale a été mise en œuvre avec 33 commissions rogatoires dont 20 ont été acceptées et 4 dossiers définitivement traités. Derrière cette mécanique juridique se cache une volonté politique sans ambiguïté, déterminée à ne rien céder et à ne rien oublier.

Mais ce succès met aussi en lumière une fracture dans les comportements internationaux. D'un côté, des partenaires qui jouent le jeu de la coopération, à l'image de la Suisse ou du Espagne, salués officiellement pour leur collaboration. De l'autre, un silence qui pèse lourd. Celui de la France, destinataire de 61 commissions rogatoires restées lettre morte. Soixante et une. Un chiffre qui, à lui seul, interroge autant qu'il dérange.

Ce contraste n'est pas anodin mais révèle que la lutte contre les flux financiers illicites n'obéit pas toujours aux principes proclamés. Elle se heurte à des réalités politiques, à des intérêts, à des rapports de force. Et dans ce jeu, l'Algérie a désormais décidé à ne plus subir.

Ce tournant s'inscrit dans une dynamique plus large impulsée au sommet de l'État. En faisant de la récupération des avoirs détournés une priorité, Abdelmadjid Tebboune inscrit son action dans une logique de restauration de l'autorité publique. Il ne s'agit plus seulement de juger ou de condamner, mais de réparer, concrètement, les préjudices subis.

Pour rappel, en juin 2025, lors de la cérémonie de lancement officiel de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027), l'État avait déjà posé des jalons décisifs dans cette lutte en annonçant des mesures strictes pour traquer les fonds détournés et les responsables de corruption, promettant des poursuites « avec fermeté et rigueur » et réaffirmant que nul ne pourrait profiter des deniers publics sans en rendre compte. Cette détermination s'inscrivait dans une stratégie globale visant à moraliser la vie publique et à protéger la souveraineté financière du pays.

Meriem D.

VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE DU PREMIER MINISTRE MAURITANIEN

Un nouvel élan pour la coopération bilatérale

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a accueilli son homologue, le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, Mokhtar Ould Djay, arrivé, hier à Alger, à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, à l'occasion de la 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne, ayant pour corollaire le renforcement de la coopération bilatérale et l'ouverture de nouveaux horizons communs. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué officiel émanant des services du Premier ministre.

À son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger), le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Djay, accompagné d'une délégation ministérielle de haut niveau, a foulé le tarmac sous les honneurs officiels. Il a été accueilli par le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, en présence de plusieurs membres du gouvernement ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid.

La 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération a débuté le samedi 4 avril 2026 à Alger et se poursuivra jusqu'au 7 avril 2026, date prévue pour la signature des accords et du procès-verbal. Dans ce cadre, sa présence intervient donc en plein déroulement des travaux de cette session, qui vise à booster la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Mauritanie, deux pays qui partagent une frontière terrestre d'environ 460 km à 463 km au cœur du désert saharien.

« Cette visite s'inscrit dans la dynamique positive des relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie, et témoigne de la volonté des dirigeants des deux pays de faire progresser la coopération commune vers de nouveaux horizons, », a fait savoir le communiqué, ajoutant que cela est « au service des intérêts mutuels et du renforcement des liens fraternels entre les deux peuples frères ».

Selon la même source, les travaux de cette commission devront s'atteler à l'examen des moyens de développer la coopération bilatérale, notamment par le biais de l'encouragement de l'investissement, de la facilitation des échanges commerciaux et de la promotion des partenariats économiques. Une attention particulière sera également portée « au développement des régions frontalières », considérées comme un axe majeur de coopération, ainsi qu'au renforcement de l'intégration économique entre les deux pays, selon la note officielle.

A la lumière de la tenue de cette 20e session de la Grande Commission mixte, cet événement sert de miroir de l'intérêt mutuel accordé par Alger et Nouakchott au dialogue politique et économique, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, illustrant la volonté des deux pays de consolider des relations axées sur la coopération et le bénéfice partagé.

Khalil Aouir

AGRICULTURE DE MONTAGNE

Le terroir, un levier d'émancipation économique à Béjaïa

C'EST sous un soleil printanier et une effervescence particulière que s'est tenue la 3e édition du Salon de l'agriculture de montagne à Sidi Ayad à Béjaïa. Entre savoir-faire ancestraux et défis liés au développement des activités de ces zones escarpées, cet événement, organisé durant le week-end, s'impose désormais comme le rendez-vous incontournable des acteurs de la ruralité de la région. Dès l'entrée du salon, les odeurs d'huile d'olive fraîchement pressée et de plantes aromatiques accueillent les visiteurs.

Cette année, le salon a franchi un nouveau palier en regroupant près d'une soixantaine d'exposants venus des quatre coins de la région et des wilayas limitrophes. L'objectif est de valoriser les produits agricoles locaux que seule la montagne peut offrir. On y trouve en effet, l'oléiculture qui est la reine de la région, avec des huiles médaillées dont l'huile produite par l'entreprise (huilerie) Braza Olive de Bachir Bessai de la région de Béni Ourtilane, trois fois consécutives médaillés d'Or en Italie.

Pour ce qui est de l'apiculture, une grande variété de miel y est exposée : des miels de forêt et de maquis d'une pureté exceptionnelle. L'artisanat utilitaire était présent aussi en force dont la vannerie et la poterie, indissociables de la vie agricole traditionnelle. De nombreuses coopératives de femmes ont exposé des produits transformés (couscous artisanal, figues sèches, confitures, pâtes, produits agricoles séchés et en poudre, le caroubier, les œufs, les plantes aromatiques), prouvant que le terroir est un levier d'émancipation économique.

Ce rendez-vous initié par l'association locale «Défis» et l'APC de Béni Maâouche a été soutenu par la direction des services agricoles, la chambre d'agriculture, la direction du commerce et l'APW. Il est plus qu'une foire agricole mais un lieu d'échange et d'information capital. Il ne se contente pas d'être un marché à ciel ouvert, mais un espace de réflexion. Une rencontre technique a d'ailleurs rythmé la manifestation, abordant les règles de la commercialisation, de la mise en conformité des produits avant leur mise sur le marché dont l'étiquetage, les informations liées à l'identité ou la traçabilité des produits, le logo d'autant que des produits ont déjà investi le marché international.

«Ce salon est le poumon de notre commune», confie un agriculteur local. Pour lui, «il permet de sortir de l'isolement et de montrer que la montagne n'est pas une contrainte, mais une richesse». L'organisation de cette 3e édition témoigne de la vitalité du tissu associatif de Sidi Ayad et du soutien des autorités locales. En encourageant les jeunes agriculteurs à s'installer et à innover, le salon combat activement l'exode rural. Cependant, la création d'un mécanisme de commercialisation de ces produits de très grande qualité est plus urgente afin d'écouler les stocks d'huile d'olive, de miel, de figue sèche qui ne trouve pas d'acheteurs. En clôture de l'événement, les organisateurs ont déjà les yeux tournés vers la 4e édition, avec l'ambition de réunir plus de paysans. Ce Salon a prouvé que l'agriculture de montagne est bien plus qu'une tradition mais un modèle d'avenir durable pour toute la région.

N. Bensalem

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2025-2026

Le Président veut une préparation rigoureuse

Tout doit être prêt pour réussir la prochaine campagne de moisson-battage qui s'annonce exceptionnelle, avec un accent particulier sur la garantie de la mécanisation nécessaire aux agriculteurs.



Les fermes instructions du Président.

Des instructions fermes ont été données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée avant-hier, en vue d'assurer, dans les plus brefs délais, une préparation optimale, en prévision de la campagne de moisson.

Ceci démontre le grand intérêt accordé à cette campagne, d'autant qu'il y va de la sécurité alimentaire du pays. Après avoir écouté un exposé concernant la mécanisation agricole, le président de la République a enjoint au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche d'assurer, dans les plus brefs délais, une préparation optimale en prévision de la campagne de moisson, «qui s'annonce qualitative, au regard des conditions climatiques favorables à des résultats positifs».

Un accent particulier a été mis sur la mécanisation. Le président de la République a, en effet, réaffirmé la nécessité de «garantir la mécanisation nécessaire aux agriculteurs, au niveau national» et d'«accorder la priorité en matière de mécanisation sur la base de critères scientifiques et professionnels, en tenant compte de la superficie cultivée et des quantités de production». Il a en outre ordonné d'adopter les quantités de production comme «indicateur-clé pour la création des coopératives de wilaya et régionales en matière de mécanisation et de matériel agricole, loin de toute forme de bureaucratie administrative».

La mécanisation agricole est érigée en priorité en prévision de la campagne moisson-battage en vue de booster la productivité. Un ensemble de mesures a été pris, rappelons-le, concernant la mécanisation agricole, laquelle va avoir un impact considérable sur la productivité dans le secteur. Le ministre de l'Agriculture avait déjà indiqué que ces mesures auront un impact très important, compte tenu du lien étroit entre la mécanisation et la productivité, soulignant que «l'étude de cette question au niveau présidentiel témoigne de la grande importance que l'Etat lui accorde». Il avait affirmé que la généralisation de la mécanisation permettra d'éviter des pertes importantes de la production, rappelant que des études récentes ont démontré la perte de 10 à 20 % de la production céréalière à chaque saison de récolte, en raison du retard dans le lancement des opérations ou de l'utilisation de techniques inadaptées ou d'équipements non conformes aux normes requises. Une mécanisation actée à la faveur de la signature le samedi passé, d'un accord de partenariat entre l'entreprise de production de matériel de récolte «SAMPO» et «Agrodrive», filiale du groupe public des industries agroalimentaires «Agrodiv», en vue de l'acquisition de matériel agricole fabriqué localement. Une autre étape est aussi franchie dans cette démarche de mécanisation agricole. Il s'agit de la formation d'une main-d'œuvre spécialisée. Un Plan d'action pour la formation de formateurs et d'une main-d'œuvre spécialisée dans la conduite et la maintenance du matériel agricole a été élaboré à cet effet.

Hamid B.

INVESTISSEMENT ET COMMERCE EN AFRIQUE

Un forum pour de nouvelles opportunités

L'ALGÉRIE est une nouvelle fois au rendez-vous d'un événement économique continental majeur. Elle abritera le Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC12), qui sera marqué par une grande participation des opérateurs et décideurs, et sera surtout une occasion d'échanger, de débattre et d'ouvrir de nouvelles opportunités au niveau du continent, qui doit se positionner comme une puissance économique les années à venir.

C'est le Centre arabo-Africain d'investissement et de développement (CAAID) qui organise cet événement que va abriter l'hôtel Sheraton d'Alger durant deux jours (les 9 et 10 mai). C'est ce qu'a fait savoir le CAAID, qui annonce la participation de plus de 2 000 participants internationaux, dont des décideurs, des investisseurs et des experts. Sous le slogan «Ensemble, nous ouvrons les marchés», le Forum africain de l'investissement et du commerce connaîtra également une partie exposition, avec une participation annoncée de plus 250 de exposants couvrant divers secteurs économiques, et une participation de plus de 43 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe, selon les précisions du CAAID, qui prévoit la tenue de plus de 300 rencontres B2B en vue d'établir des partenariats et de conclure des affaires. L'importance du AFIC12 a été, en outre, mise en exergue par le Centre arabo-africain de l'investissement, qui appelle les opérateurs à prendre part à cet important événement économique en Afrique pour participer à la transformation économique du continent. «C'est une occasion d'établir des contacts avec des leaders économiques et des investisseurs internationaux, d'accéder à des opportunités exclusives de contrats et de partenariats stratégiques, de découvrir les dernières tendances en matière d'investissement, de commerce, de technologie, d'énergie, de finance, ainsi que d'assister à des conférences de haut niveau, des ateliers et des expositions de grande envergure», a souligné le CAAID, qui a ouvert les plates-formes d'inscription.

L'AGENDA 2063, PLUS QU'UNE FEUILLE DE ROUTE

Dans son communiqué, le CAAID a mis en avant les opportunités et les atouts dont dispose l'Afrique. «L'Afrique connaît une renaissance industrielle rapide, portée par le développement durable dans ses secteurs clés, et renforcée par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui ouvre la voie à une nouvelle phase d'intégration économique véritable», a signalé la même source, soulignant la conjoncture dans laquelle se tient cette édition.

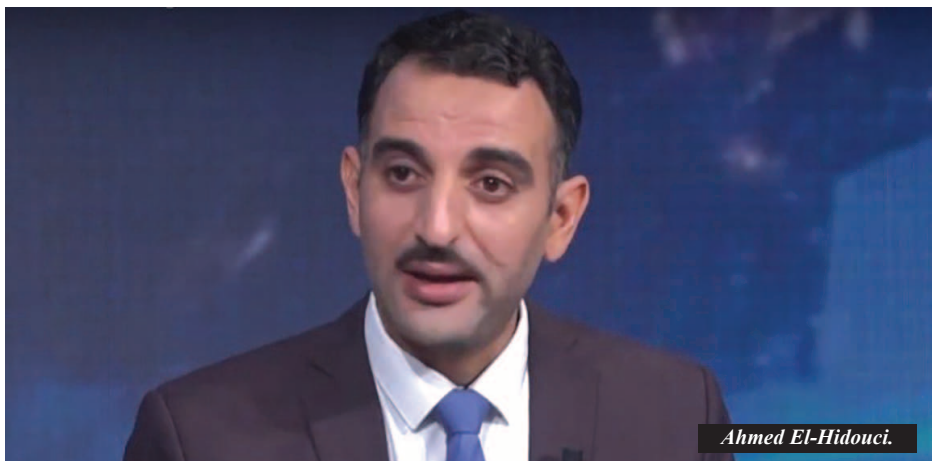
«Au cœur de profondes transformations mondiales, allant de la révolution numérique à l'intelligence artificielle et au commerce électronique, le continent se trouve face à une opportunité historique de se repositionner comme une puissance économique émergente à l'approche de 2050», a indiqué le CAAID, estimant que l'utilisation durable des ressources naturelles de l'Afrique, associée à l'adoption rapide de la numérisation et de l'innovation, place celle-ci sur une trajectoire de transformation sans précédent, faisant de l'Agenda 2063 non seulement une feuille de route mais un véritable projet global de renaissance. Celui-ci, a-t-on ajouté, impulse une nouvelle révolution industrielle africaine fondée sur l'innovation, l'intégration économique, les économies vertes, ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle, des données et des technologies modernes, renforçant ainsi la capacité du continent à bâtir un modèle de développement intégré et compétitif dans la nouvelle économie mondiale.

Lilia Aït Akli

L'EXPERT AHMED EL-HIDOUCI À PROPOS DU SECTEUR MINIER :

«Le Président vise des résultats concrets et mesurables»

Dans un contexte mondial marqué par une concurrence accrue autour des ressources minières stratégiques, l'Algérie accélère le développement de son secteur minier. Fondée sur une gestion par objectifs, l'approche du président de la République vise à mieux explorer, exploiter et valoriser les richesses du sous-sol national, tout en misant sur la transformation locale et les partenariats stratégiques pour soutenir la diversification économique. C'est ce qu'a déclaré l'expert Ahmed El-Hidouci au Jeune indépendant.


Ahmed El-Hidouci.

Selon cet expert et professeur en sciences économiques, le président de la République a déjà posé les bases d'une nouvelle approche reposant sur la gestion par objectifs. Celle-ci se traduit par la définition d'objectifs clairs, précis et assortis d'un calendrier déterminé. Cette orientation constitue le socle de la stratégie adoptée pour le secteur minier, dans une logique d'exploitation optimale des ressources, a-t-il estimé. Pour l'expert, le secteur minier représente un levier essentiel du décollage économique de l'Algérie, d'autant que le pays dispose d'importantes potentialités et de ressources considérables dans ce domaine. Il considère que cette stratégie vise à atteindre des résultats concrets et mesurables.

Dans ce cadre, El-Hidouci a souligné que le président de la République a également insisté sur la nécessité d'élaborer un plan d'exploration du secteur minier, accompagné d'analyses approfondies de la cartographie minière à l'échelle nationale, visant à mieux connaître le contenu réel des gisements, à déterminer les délais et les modalités de leur exploitation, ainsi qu'à identifier les besoins en ressources humaines et technologiques.

L'expert a ajouté que cette démarche permettra également d'évaluer si l'Algérie a besoin de recourir à des partenaires étrangers, notamment parmi les pays amis disposant de technologies avancées et de ressources adaptées.

Concernant le facteur humain, M. El-Hidouci a estimé que l'exploitation du potentiel minier pourrait nécessiter des compétences internationales, en complément des expertises nationales disponibles en Algérie et au sein de la diaspora. Sur le plan du financement, il a précisé que l'Algérie s'appuie principalement sur ses ressources propres, tout en envisageant des partenariats stratégiques pour les projets miniers d'envergure.

Abordant le contexte géopolitique actuel, marqué par une intensification de la compétition économique, l'expert a relevé une véritable course mondiale à la sécurisation des sources d'énergie et à la valorisation des ressources naturelles. Il a notamment cité les terres rares, qui suscitent une demande mondiale croissante, aussi bien en période de crise qu'en temps normal.

Selon lui, cette concurrence accrue pousse l'Algérie à saisir l'opportunité d'exploiter ses ressources comme levier de diversification économique. Il a insisté sur l'importance de ne pas se limiter à l'exportation de matières premières à l'état brut, mais de privilégier leur transformation sur le territoire national. Le développement d'une industrie de transformation permettrait, selon lui, de générer une valeur ajoutée plus importante et de créer davantage d'emplois.

Pour rappel, le communiqué du Conseil des ministres a indiqué, dimanche, à propos du secteur des mines, que le président de la République a insisté que la prochaine étape devait être à la hauteur des ambitions nationales, en cohérence avec une logique de puissance économique fondée sur la diversification. Cette orientation vise à asseoir les bases d'un Etat émergent, appuyé par des indicateurs économiques fiables et concrets.

A ce titre, le Président a ordonné la présentation, dans les plus brefs délais, du plan d'exploration du secteur devant le Conseil des ministres. Ce plan devra définir avec précision les filières minières prioritaires, ainsi que les délais d'exploitation et de production.

Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des décisions et des plans d'action validés, en imposant une cadence élevée dans leur exécution comme condition essentielle pour garantir la stabilité du développement.

En outre, le chef d'Etat a appelé à une exploitation optimale des technologies modernes dans les opérations d'exploration minière, en s'appuyant sur les ressources humaines locales ainsi que sur les compétences algériennes à l'étranger, tout en privilégiant les partenariats avec des pays amis et alliés.

Rim Boukhari

ALGERIE-BANQUE MONDIALE

Coopération renforcée dans le secteur minier

LA SECRÉTAIRE d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bekkir Tafer, a reçu, hier à Alger, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Jamila Hachibayoglu Geren, en présence de cadres des deux institutions.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la continuité des échanges et des consultations engagés entre les deux parties. Elle a permis d'explorer les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Groupe de la Banque mondiale, notamment dans les domaines techniques, ainsi que dans le partage d'expertise et l'accompagnement des projets liés au développement du secteur minier, selon un communiqué du ministère.

Les discussions ont porté en particulier sur les moyens de consolider cette coopération à travers l'échange d'expertises et l'assistance technique pour les projets en cours et à venir, avec un accent sur ceux relatifs au développement du secteur minier, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, est-il ajouté de même source.

À cette occasion, Mme Tafer a présenté un exposé détaillé sur les principaux programmes de développement du secteur, ainsi que sur les projets structurants en cours de réalisation. Elle a également mis en avant le cadre juridique régissant les activités minières en Algérie, qui prévoit un ensemble de facilités et d'incitations destinées à encourager l'investissement.

Elle a, par ailleurs, évoqué les orientations stratégiques visant à développer le secteur, notamment en matière de valorisation et de transformation locale des ressources minérales, à travers plusieurs projets structurants, à l'instar du projet de la mine de fer de Gara Djebilet, du projet intégré des phosphates, ainsi que de celui relatif à l'exploitation du zinc et du plomb, en plus d'autres initiatives visant à produire des matières premières destinées aux différentes industries de transformation.

De son côté, Mme Hachibayoglu Geren a exprimé l'intérêt du Groupe de la Banque mondiale pour le secteur minier en Algérie, réaffirmant sa disponibilité à accompagner et soutenir les institutions du secteur.

Elle a notamment souligné la volonté de contribuer à l'attraction des investissements, en favorisant l'implication des entreprises publiques et privées étrangères, tout en apportant un appui en matière de gestion de projets, d'assistance technique et d'échange d'expertise tout au long de la chaîne de valeur du secteur minier.

R. B.

EXPORTATION HORS HYDROCARBURES

Installation du Conseil d'orientation

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé, hier, la cérémonie d'installation du Conseil d'orientation de l'organe national des exportations hors hydrocarbures. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué. A cette occasion, le ministre a mis en avant le rôle attendu de ce Conseil dans le soutien aux efforts de l'Etat pour diversifier l'économie nationale, ainsi que les prérogatives qui lui incombent. Parmi ces dernières, le Conseil d'orientation devra définir «les orientations stratégiques susceptibles de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internationaux, tout en travaillant à améliorer sa compétitivité et à renforcer les capacités des entreprises nationales exportatrices», est-il expliqué de même source. Le ministre a insisté, en outre, sur la nécessité d'intensifier les efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine de la promotion des exportations hors hydrocarbures, en application des orientations du président de la République, est-il précisé de même source. Les membres dudit Conseil ont ensuite été invités à travailler dans un esprit de coopération et à proposer des initiatives pratiques susceptibles de contribuer à lever les obstacles pouvant se présenter aux exportateurs, et à renforcer la coordination entre les différentes instances et institutions impliquées dans le domaine du commerce extérieur.

M. B.

MEILLEURE START-UP DE L'ANNÉE 2026

Le jury du prix présidentiel installé

LE JURY du Prix du président de la République de la meilleure start-up de l'année 2026 a été installé, hier, sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des start-ups et des micro-entreprises, Noureddine Ouadah, selon un communiqué du ministère. Le comité, installé conformément au décret présidentiel n° 26-86 du 19 janvier 2026 qui a institué le prix, comprend des experts des secteurs public et privé dans le domaine des technologies modernes dans plusieurs disciplines techniques, ainsi qu'un expert dans le domaine du capital-risque et de la finance, des experts du Comité national du marketing, ainsi qu'un expert en propriété industrielle et en talents algériens à l'étranger. Ce prix vise à mettre en lumière les meilleures institutions émergentes de tous types, à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, à promouvoir une nouvelle économie fondée sur la connaissance, à renforcer la compétitivité et l'excellence, à promouvoir les produits et services innovants développés par les talents nationaux, à rapprocher l'innovation des institutions économiques et à améliorer la visibilité de l'écosystème aux niveaux national et international.

Le prix cible trois catégories d'acteurs de l'écosystème : le prix de la meilleure entreprise accélérée, qui octroie un certificat de reconnaissance et un montant financier estimé à 3 millions de DA ; le prix de la meilleure startup, qui octroie un certificat de reconnaissance et un montant financier estimé à 2 millions de DA ; et le prix du meilleur projet innovant, qui octroie un certificat de reconnaissance et un montant financier estimé à 1 million de DA.

S. N.

SUCCÈS POUR «DZ YOUNG LEADERS» À ORAN

Mille jeunes prêts pour le terrain

LA PREMIÈRE promotion du programme national « Dz Young Leaders » a été clôturée, dimanche soir à Oran, consacrant l'engagement de mille jeunes porteurs de projets. Présidée par le ministre de la Jeunesse, Moustafa Hidaoui, cette cérémonie marque une étape clé dans la stratégie nationale de valorisation du capital humain, avec en ligne de mire l'émergence d'une nouvelle génération de leaders capables d'impacter durablement la société.

Lors de son intervention, le ministre a souligné que ces quelques jours passés à Oran ont constitué une preuve éclatante du potentiel immense de la jeunesse algérienne lorsqu'elle évolue dans un environnement propice. Pour lui, si l'investissement matériel reste simple, l'investissement dans le capital humain demeure le défi le plus complexe et le plus gratifiant.

Il s'est, d'ailleurs, félicité du succès statistique et opérationnel de cette première édition, notant avec satisfaction que, sur les mille jeunes sélectionnés, aucun n'a manqué à l'appel jusqu'à la clôture, témoignant ainsi d'une discipline et d'un engagement remarquables.

Abordant la suite du processus, le ministre a reconnu que, si ce premier examen est réussi, le défi majeur reste celui de la durabilité. Il a exhorté les participants à ne pas craindre les obstacles à venir, mais à s'armer de « la pureté du cœur » et d'une loyauté indéfectible envers la patrie.

Il a insisté sur le concept de passion, qu'il considère comme le véritable capital de cette nouvelle génération de leaders. Rappelant que personne n'atteint l'excellence par l'oisiveté, il a rendu hommage aux cadres du ministère et aux formateurs qui ont transmis leur savoir avec dévouement.

L'élargissement de la famille du Conseil supérieur de la jeunesse, à travers ce noyau solide de « Dz Young Leaders », doit, selon lui, forger une conscience collective capable d'impacter réellement la société. À cet effet, Hidaoui a tenu à rassurer les candidats dont les projets n'avaient pas été retenus initialement.

Il a annoncé la mise en place d'incubateurs nationaux et locaux pour accompagner les quatre mille autres porteurs de projets, afin de les domicilier au sein des établissements de jeunesse. Cette stratégie vise à ne laisser aucun talent de côté et à démultiplier l'impact du programme à travers tout le pays.

En conclusion, le ministre a réaffirmé que ce programme moderne renforce les structures de jeunesse en Algérie, avec la création directe et indirecte de milliers de nouveaux clubs. Cette plateforme, au-delà du développement des compétences, vise avant tout à consolider l'esprit patriotique et la cohésion nationale.

Hidaoui a conclu en promettant que le ministère de la Jeunesse restera un soutien indéfectible pour ces jeunes, en investissant continuellement dans leurs capacités afin qu'ils soient les acteurs centraux de la dynamique politique, économique et sociale de l'Algérie.

D'Oran, Brahim Mazi

ALGÉRIE – HONGRIE

Un pont universitaire

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) continue de s'ouvrir sur le monde. À travers une mission académique en Hongrie, l'établissement algérien consolide ses partenariats et affirme son ambition de s'imposer sur la scène universitaire mondiale.



L'USTHB s'ouvre sur le monde.

Dans le cadre de sa politique visant à élargir ses horizons internationaux, l'USTHB a effectué, le 31 mars, une mission académique en Hongrie, sous la conduite de son recteur, le professeur Djamel Eddine Akretche.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique continue de développement de coopérations structurantes avec des universités de renom, afin de favoriser l'échange d'expertises et de suivre les évolutions rapides de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à l'échelle mondiale.

Le moment fort de cette visite a été marqué par la signature d'une convention de partenariat avec l'université de Szeged. Cette convention vise à instaurer un cadre institutionnel solide pour la collaboration dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique. Elle prévoit notamment la promotion de la mobilité des étudiants et des enseignants, ainsi que le développement de projets de recherche conjoints autour de thématiques d'intérêt commun. Le programme de la mission a également inclus des rencontres avec des responsables de l'Université de technologie et d'économie de Budapest.

Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération dans des domaines à forte valeur ajoutée, en particulier les technologies pharmaceutiques, ainsi que les disciplines liées aux technologies avancées et aux sciences fondamentales et appliquées. L'objectif affiché est de répondre aux exigences croissantes en matière d'innovation et de développement. Au cours de cette mission, la délégation de l'USTHB a multiplié les échanges avec ses partenaires hongrois, ouvrant la voie à plusieurs projets structurants. Parmi eux, figurent la mise en place de programmes de co-encadrement de thèses, le lancement de dispositifs de jumelage entre établissements et la création de cursus à double diplôme. Ces initiatives visent à améliorer la qualité de la formation et à offrir aux étudiants des parcours académiques à dimension internationale. Dans le même contexte, le recteur de l'université a présenté une vue d'ensemble des offres de formation et des projets structurants de l'établissement. Un accent particulier a été mis sur le programme « Study in Algeria » destiné à attirer des étudiants internationaux en leur proposant un environnement académique et scientifique attractif. Cette démarche ambitionne de renforcer l'attractivité des universités algériennes et de promouvoir une image dynamique du pays en tant que destination d'études. À travers cette mission, l'USTHB confirme sa volonté de s'intégrer activement dans les réseaux académiques mondiaux. L'institution assure vouloir consolider son positionnement en tant qu'établissement de référence. Au-delà des signatures protocolaires, les rédacteurs du communiqué notent que cette initiative illustre une ambition plus large : celle de valoriser l'image de l'Algérie comme un pôle universitaire compétitif, capable d'attirer les talents et les projets à l'échelle internationale.

Lynda Louifi

SOLIDARITÉ NATIONALE

Le grand chantier de la modernisation

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, lors de sa visite d'inspection effectuée, hier, dans la wilaya de Boumerdès, que l'approche de son département repose désormais sur une transformation profonde de la performance institutionnelle, en conjuguant l'extension des capacités d'accueil des structures spécialisées et la modernisation des services de prise en charge.

Pour la ministre, les projets lancés à Boumerdès ne sont pas des cas isolés, mais le reflet d'une stratégie globale. L'objectif est de passer d'une gestion classique à une gouvernance axée sur la qualité et l'efficacité. Lors d'un exposé détaillé sur les opérations d'investissement dans la wilaya, Mme Mouloudji a insisté sur l'importance de densifier le tissu institutionnel pour répondre aux besoins croissants des citoyens, tout en intégrant des équipements modernes pour garantir des services plus performants.

Elle a profité de cette tribune pour adresser un message ferme aux acteurs du secteur sur l'importance du respect des calendriers de réalisation qui est une « obligation non négociable » pour assurer la continuité du service public.

Accompagnée de la wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, la ministre a concrétisé cette vision à Boudouaou en posant la première pierre d'un nouveau Centre Médico-Pédagogique (CMP). Ce projet incarne la nouvelle doctrine de l'État : une prise en charge multidimensionnelle qui fusionne le diagnostic précoce, le développement cognitif et la réadaptation psychologique.

« Ce centre n'est pas qu'un bâtiment, c'est un outil d'insertion sociale », a précisé la ministre, soulignant que la proximité des structures spécialisées est un droit pour chaque famille algérienne.

L'étape de Tidjelabine a été consacrée à la réhabilitation. Inspectant les travaux de mise à niveau du centre existant, Mme Mouloudji a rappelé que la modernisation passe aussi par la mise aux normes des structures anciennes. Elle a exigé une application stricte des cahiers des charges, notamment en ce qui concerne la sécurité et l'ergonomie des espaces destinés aux enfants aux besoins spécifiques, afin de s'aligner sur les standards internationaux d'éducation spécialisée.

La tournée ministérielle s'est achevée à Isser, où un autre chantier majeur de CMP est en cours. Avec un taux de réalisation franchissant la barre des 60 %, ce projet est en bonne voie pour une livraison prochaine. La ministre y a examiné les plans architecturaux, s'assurant que la conception fonctionnelle répondra parfaitement aux exigences pédagogiques modernes.

En clôturant sa visite, Mme Soraya Mouloudji a réitéré ses directives pour une coordination accrue entre la Direction de l'action sociale (DAS), les bureaux d'études et les entreprises de réalisation. Pour la ministre, la réussite de cette stratégie nationale repose sur la synergie des acteurs locaux et une vigilance constante sur la qualité de l'exécution.

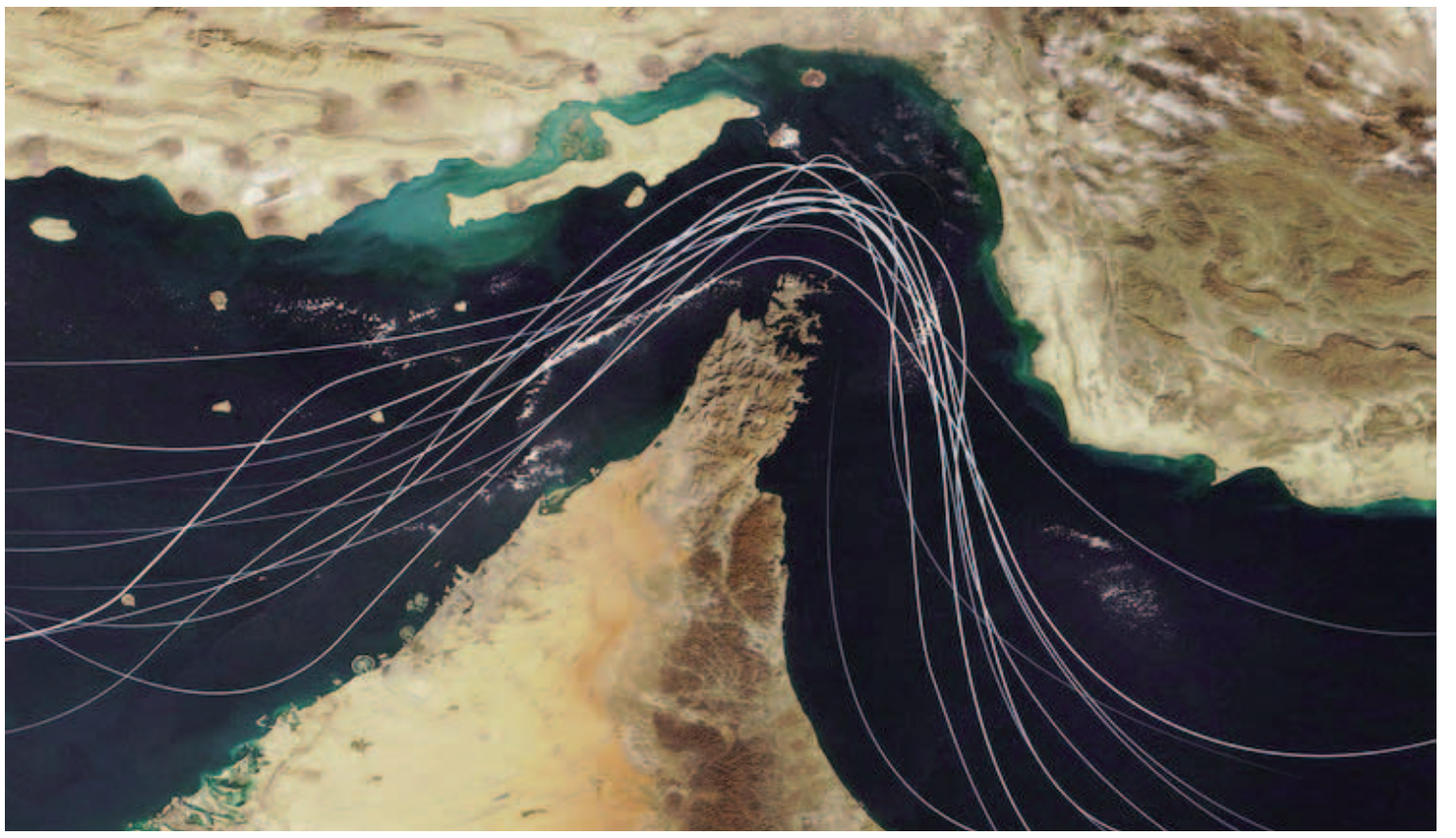
La ministre a instruit ses services pour que chaque nouvelle structure soit impérativement conforme aux protocoles nationaux d'encadrement psychopédagogique, assurant ainsi une équité de traitement pour tous les bénéficiaires à travers le pays.

Lynda L.

DÉTRIUT D'ORMUZ

L'Iran envisage de faire payer tous les pays pour le passage

Les autorités iraniennes souhaiteraient imposer à tous les pays, sans exception, le paiement de « frais de sécurité » pour un passage sans entrave dans le détroit d'Ormuz, rapporte NourNews, citant des sources. Selon l'agence de presse, le passage sécurisé des pays amis à travers le détroit ne serait accordé qu'à condition qu'ils s'acquittent de ces frais. Cette mesure viserait à compenser une partie des dommages causés par l'agression américano-israélienne.



Les forces armées iraniennes ont mené des frappes combinées contre des installations militaires, opérationnelles, logistiques et industrielles américaines et israéliennes dans la région, rapporte la télévision d'État iranienne, citant le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI). En mer, un missile a touché un porte-conteneurs israélien, provoquant un incendie. Les frappes ont également visé le nord et le sud de Tel Aviv, des centres stratégiques à Haïfa, des entreprises et usines chimiques à Beer-Sheva, ainsi que des déploiements de troupes israéliennes. L'armée iranienne a par ailleurs ciblé un porte-hélicoptères américain de type LHA7, qui transportait plus de 5 000 marins et fantassins. À la suite de cette frappe, le navire aurait été contraint de se replier vers le sud de l'océan Indien.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a élaboré une réponse aux propositions de cessez-le-feu transmises par les médiateurs, a indiqué son porte-parole, Esmail Baghaei. Les détails seront communiqués « en temps voulu ». Le porte-parole a ajouté que l'Iran n'hésitait pas à formuler ses revendications légitimes, soulignant que sa volonté de répondre rapidement aux propositions de cessez-le-feu ne signifiait pas qu'il « s'affaisse ». Baghaei a également rejeté toute négociation sous pression, dénonçant les ultimatums et les menaces de crimes de guerre émanant de Washington. Le Corps des gardiens de la révolution islamique a affirmé avoir visé plusieurs installations liées aux États-Unis et à Israël au Moyen-Orient. Selon le communiqué, des frappes ont touché notamment une raffinerie alimentant l'aviation israélienne, des installations gazières d'ExxonMobil et de Chevron aux Émirats arabes unis, ainsi qu'un site pétrochimique américain à Abou Dhabi. De plus, les forces navales et aérospatiales iraniennes ont frappé plusieurs cibles dans le Golfe, dont un point de rassemblement de militaires américains près d'une base au Koweït, un navire dans le port de Jebel Ali aux Émirats arabes unis et des installations liées à Israël dans la région.

Les forces armées iraniennes ont clairement indiqué que Téhéran riposterait de la même manière si les États-Unis attaquaient des infrastructures iraniennes, a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei. Il a précisé qu'en cas d'agression, l'armée iranienne frapperait toute infrastructure appartenant aux États-Unis ou liée de quelque manière que ce soit à Washington. Baghaei a souligné que ces mesures de représailles ne seraient pas motivées par un désir personnel, mais s'inscriraient dans le cadre de la défense de l'Iran face aux actions illégales de l'ennemi.

R. I.

EN PLEINE CRISE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

L'Inde reprend ses importations de pétrole iranien

L'INDE a relancé ses achats de pétrole iranien après plusieurs années d'arrêt, dans un contexte de tensions au Moyen-Orient. New Delhi a assuré que les transactions se déroulaient sans difficulté, malgré des informations évoquant des problèmes de paiement et des détournements de cargaisons. Dans un contexte de tensions accrues au Moyen-Orient qui perturbent les flux d'approvisionnement énergétique, l'Inde a décidé de reprendre ses importations de pétrole en provenance d'Iran, selon le ministère indien du Pétrole et du Gaz naturel. Les livraisons de brut iranien vers l'Inde avaient été interrompues en 2019 à la suite des sanctions américaines. Depuis cette date, le pays n'avait plus recours au pétrole iranien. D'après les autorités indiennes, les raffineries nationales ont su garantir leur approvisionnement en pétrole brut, y compris en provenance d'Iran, afin de faire face aux perturbations actuelles. Le ministère a également insisté sur le fait que les transactions se sont déroulées sans difficulté, rejetant les informations évoquant d'éventuels obstacles liés au paiement. Il avait été rapporté que, sur la base de données de la société d'analyse Kpler, citée par Bloomberg, un pétrolier transportant du brut iranien, attendu début avril dans un port indien, aurait finalement changé de destination en raison de complications financières. Toutefois, comme l'a noté le ministère, dans le commerce maritime, les destinations indiquées dans les documents de transport restent souvent provisoires, et les cargaisons en mer peuvent être redirigées en cours de route en fonction d'arbitrages commerciaux ou de contraintes opérationnelles. Le 20 mars, l'administration américaine a accordé une suspension temporaire de certaines sanctions visant le pétrole iranien déjà en transit maritime pour une durée de trente jours. Selon la CNN, Washington chercherait à atténuer les effets d'une crise énergétique liée à la guerre avec l'Iran.

R. I.

GLACE, HÉLIUM-3, BASES PERMANENTES

La Lune au cœur d'une nouvelle rivalité mondiale

LA LUNE redevient un enjeu central pour les grandes puissances. Les États-Unis, la Chine et l'Inde s'intéressent à ses ressources, notamment la glace et l'hélium-3, ainsi qu'à son potentiel de futur avant-poste dans l'espace, avec un intérêt croissant pour les pôles et la face cachée. Après plusieurs décennies d'accalmie, la Lune revient au centre des priorités des grandes puissances spatiales. Les États-Unis, la Chine et l'Inde s'y intéressent de près, non plus seulement pour des raisons scientifiques, mais aussi pour ses ressources et son potentiel stratégique, rapporte le New York Times. Lors des premières explorations, les missions américaines et soviétiques se concentraient principalement sur la face visible, facilitant les communications avec la Terre. Aujourd'hui, l'attention se déplace vers les pôles et la face cachée, des régions longtemps négligées mais désormais jugées essentielles. Des ressources au potentiel considérable Les pôles lunaires pourraient contenir de la glace dans des cratères en permanence à l'ombre, selon le quotidien américain. Cette ressource représente un atout majeur : elle pourrait fournir de l'eau potable, de l'oxygène et même du carburant pour les fusées. Par ailleurs, la présence d'hélium-3 suscite un intérêt particulier. Extrêmement rare sur Terre et estimé à plusieurs millions de dollars la livre, ce matériau est considéré comme un candidat prometteur pour la production d'énergie par fusion nucléaire. La face cachée de la Lune offre également des perspectives uniques. Protégée des interférences radio terrestres, elle pourrait accueillir des radiotélescopes particulièrement performants. Vers une présence humaine durable Les ambitions des grandes puissances ne se limitent plus à des missions ponctuelles. Toujours selon le New York Times, les États-Unis envisageraient l'installation d'une base près du pôle sud, tandis que la Chine développerait des projets similaires dans la même région. La feuille de route américaine prévoit une transition progressive vers une infrastructure permanente : systèmes énergétiques, réseaux de communication, moyens de transport et même petites centrales nucléaires pourraient être déployés afin de soutenir une présence humaine prolongée. Artemis II : une étape symbolique Le 1er avril, la mission Artemis II a été lancée depuis cap Canaveral. Pendant dix jours, l'équipage doit effectuer un vol autour de la face cachée de la Lune sans alunissage, à une distance d'environ 8 000 kilomètres de sa surface. Quatre astronautes participent à cette mission : trois membres de la NASA — Reid Wiseman, Victor Glover et Christina Koch — ainsi que Jeremy Hansen, représentant de l'agence spatiale canadienne. Ils ont confirmé avoir observé la face cachée du satellite.

R. I.

AMÉNAGEMENT URBAIN À DJELFA

Suivi des chantiers et propreté renforcée

LE WALI de la wilaya de Djelfa, M. Djahid Mous, a tenu, avant hier, une réunion de travail pour faire le point sur l'avancement des projets d'amélioration urbaine et renforcer les actions liées à la propreté et à la salubrité publique. Accompagné des responsables locaux et des acteurs techniques, il a insisté sur l'accélération des travaux, le respect des normes de qualité, et sur l'importance de garantir un cadre de vie sûr et agréable pour les habitants.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, ainsi que des directeurs de l'administration locale, de la construction, de l'architecture et de l'urbanisme, du logement, des représentants de l'établissement de l'enfouissement technique, de l'entreprise Tazfa, du chef de daïra de Djelfa, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Djelfa et du bureau d'études Erbatia.

Au cœur des échanges, le suivi des projets d'amélioration urbaine, notamment les différents chantiers déjà achevés ou en cours de réalisation. À cette occasion, le wali a écouté un exposé technique détaillé portant sur l'état d'avancement des travaux, avec un accent particulier sur les axes structurants, l'aménagement des espaces et places publiques, ainsi que les opérations d'éclairage et les équipements d'accompagnement.

Ces projets, a souligné le chef de l'exécutif local, revêtent une importance stratégique dans la mesure où ils contribuent à renforcer les infrastructures de la commune et à améliorer l'image esthétique de la ville. Ils s'inscrivent également dans le cadre du programme global visant à réhabiliter le réseau routier, fluidifier la circulation et, plus largement, améliorer le cadre de vie des citoyens.

Dans ce sens, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des procédures administratives et de finaliser les tranches restantes dans les délais impartis. Il a également appelé à un strict respect des normes de qualité et des standards techniques, tout en veillant à intégrer les exigences liées à la sécurité et à l'éclairage public, éléments essentiels pour garantir le confort et la sécurité des habitants.

Par ailleurs, la question de la propreté de l'environnement a occupé une place importante lors de cette réunion. Le wali a donné des instructions fermes en vue de renforcer les efforts en matière de gestion des déchets et d'entretien du cadre urbain, appelant à une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs concernés afin d'élever le niveau de propreté et de préserver l'environnement urbain.

À travers cette démarche, les autorités locales entendent impulser une nouvelle dynamique aux projets d'aménagement urbain, tout en inscrivant l'amélioration du cadre de vie au cœur des priorités de l'action publique à Djelfa.

R. R.

PROTECTION CIVILE

Formation spécialisée pour 46 agents à Tipaza

Dans le cadre du renforcement des dispositifs de sécurité estivale, 46 agents de la Protection civile, issus de plusieurs wilayas du pays, ont entamé une formation spécialisée en sauvetage en milieu marin.



Cette session, d'une durée de trois mois, a débuté le 29 mars et se poursuivra jusqu'au 29 juin prochain. Organisée dans le but de garantir une couverture sécuritaire optimale du littoral national, cette formation vise à doter les agents stagiaires des compétences techniques et opérationnelles nécessaires pour intervenir efficacement en mer.

Au programme figurent notamment des exercices pratiques de sauvetage, des techniques d'intervention en conditions difficiles, ainsi que des modules de secourisme adaptés aux milieux aquatiques. Encadrés par des formateurs expérimentés, les agents bénéficient d'un apprentissage intensif combinant théorie et mises en situation réelles. L'objectif est de renforcer leur capacité de réaction face aux différentes situations pouvant survenir sur la côte, notamment durant la saison estivale.

Cette formation entre dans le cadre du programme élaboré par la Direction générale de la Protection civile. « La formation se déroule dans des conditions idéales et s'exécute conformément au programme et aux instructions de la Direction générale de la Protection civile, qui a réuni toutes les conditions de sa réussite, tant sur le plan humain que logistique en termes de prise en charge », assure le chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya de Tipasa.

Et d'ajouter : « Cette initiative s'inscrit également dans la stratégie globale de la Protection civile visant à améliorer la qualité de ses interventions et à assurer la sécurité des estivants. À l'issue de cette formation, les agents seront déployés à travers différentes plages du pays pour contribuer à la prévention des risques et à la protection des vies humaines. »

Avec ce type de programmes, les autorités confirment leur engagement à anticiper les défis liés à la saison estivale et à mobiliser tous les moyens nécessaires pour offrir des conditions de baignade sûres aux citoyens.

Il est à noter que cette formation pour le poste de plongeur se déroule en plusieurs étapes. La première session, qui se poursuivra jusqu'au 9 avril, comprend une formation théorique combinée (plongée et sauvetage aquatique). Du 12 au 23 avril, le premier groupe suivra une formation théorique et pratique en plongée, tandis que le deuxième groupe prendra le relais du 26 avril au 7 mai dans le même module. Du 10 mai au 24 juin, les participants effectueront un stage pratique dans leurs wilayas respectives. Enfin, la session du 25 au 29 juin sera consacrée à la préparation et à l'organisation de l'examen final.

T. Bouhamidi

MISSION PARLEMENTAIRE À SÉTIF

Décrypter les fragilités de la filière des viandes rouges

DANS le cadre du déploiement des missions d'information initiées par le Parlement, le wali de la wilaya de Sétif, Mustapha Limani, a reçu, avant hier, une délégation de la mission parlementaire temporaire dépêchée pour évaluer la situation de la filière des viandes rouges et de l'élevage. Cette rencontre, qui s'inscrit dans une dynamique de concertation institutionnelle, s'est tenue en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, ainsi que de plusieurs responsables locaux et représentants des secteurs concernés. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Ont également pris part à cette réunion de travail le secrétaire général de la wilaya par intérim, le chef de cabinet, des députés de la wilaya, le directeur régional du commerce, le directeur du commerce, le directeur des services agricoles ainsi que le conservateur des forêts. Une mobilisation qui traduit l'importance accordée à cette filière jugée stratégique dans le contexte actuel, marqué par les défis liés à la sécurité alimentaire et à la régulation des marchés.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission d'information temporaire consacrée à l'examen approfondi de la filière des viandes rouges, un segment clé de l'économie agricole nationale. L'objectif principal de cette démarche est de dresser un état des lieux précis des conditions de production, de distribution et de commercialisation, tout en identifiant les contraintes structurelles qui entravent le développement de cette activité.

Au cours de leur séjour, les membres de la délégation parlementaire prévoient une série de rencontres avec les acteurs locaux, notamment les éleveurs, les opérateurs économiques et les représentants des organisations professionnelles. Ces échanges devraient permettre de recueillir des données de terrain, d'écouter les préoccupations des professionnels et de mieux cerner les réalités auxquelles est confrontée la filière.

Par ailleurs, plusieurs visites de terrain sont programmées au niveau des infrastructures et des exploitations relevant du secteur. Ces sorties permettront aux parlementaires d'observer de près les conditions d'élevage, les circuits de distribution ainsi que les dispositifs de soutien existants. L'enjeu est de taille : il s'agit non seulement d'évaluer l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre, mais aussi de proposer des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance de la filière. Cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer la coordination entre les pouvoirs exécutif et législatif. Une approche qui vise à affiner le diagnostic des problématiques locales, tout en favorisant l'émergence de solutions adaptées aux attentes des citoyens et des professionnels. Dans un contexte où la question de la sécurité alimentaire occupe une place centrale dans les politiques publiques, la filière des viandes rouges apparaît comme un levier essentiel à consolider.

Lors de cette rencontre, le wali Mustapha Limani a réaffirmé la pleine disponibilité des services de la wilaya à accompagner cette mission parlementaire. Il a assuré que toutes les conditions nécessaires seront réunies afin de garantir le bon déroulement des travaux de la délégation et l'atteinte des objectifs assignés à cette mission.

Au-delà de son caractère institutionnel, cette visite reflète une prise de conscience croissante quant à la nécessité de repenser les mécanismes de développement des filières agricoles stratégiques. Elle intervient dans un contexte où les enjeux liés à la maîtrise des circuits d'approvisionnement, à la stabilisation des prix et à la modernisation des pratiques d'élevage s'imposent comme des priorités nationales.

R. R.

6E FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA (FAFM)

Hommage à des icônes mondiales et nationales

La 6e édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba (FAFM) prévu du 24 au 30 avril prévoit de rendre hommage à plusieurs figures du 7e Art, annoncent les organisateurs d'un des plus importants évènements cinématographiques méditerranéens.

Pour son édition 2026, le Festival affirme sa volonté de renforcer les passerelles entre les cinémas du Nord et du Sud.
Le prestigieux prix « Annaba d'or » pour l'ensemble de la carrière sera décerné au cinéaste danois Bille August, double Palme d'or et lauréat d'un Oscar. Une consécration logique pour un réalisateur dont le cinéma, marqué par une grande finesse visuelle et un profond humanisme, a durablement influencé la scène internationale.
Deux grandes figures du paysage artistique national seront également distinguées pour l'ensemble de leur parcours.
La comédienne Bahia Rachedi recevra ainsi une distinction saluant une carrière riche et constante, marquée par son engagement dans le théâtre, la télévision et le cinéma. Une reconnaissance méritée pour une artiste qui a largement contribué à structurer la scène dramatique algérienne contemporaine.
Autre hommage, celui rendu à Salah Aougrout, figure populaire du cinéma et de la télévision, dont les rôles, dans Achour El Acher et Nesse M'lah City entre autres, ont profondément marqué la mémoire collective.
Depuis l'annonce de l'ouverture de la réception des dossiers, le rendez-vous a enregistré une dynamique de participation particulièrement forte. Lancé en janvier, l'appel à candidatures pour cette 6e édition a rencontré un écho remarquable. Le commissariat du festival, avait annoncé que plus de 2000 films, issus de 101 pays, ont été reçus, couvrant un large éventail de productions (longs métrages, courts métrages de fiction et documentaires).
Un volume qui illustre à la fois la diversité des regards cinématographiques mais surtout la confiance accordée au Festival du film méditerranéen d'Annaba par les professionnels du secteur. Les commissions de visionnage sont déjà à pied d'œuvre pour opérer une sélection « minutieuse », en vue d'établir les listes finales des œuvres en compétition.
Autre indicateur de cette montée en gamme est que les films retenus seront présentés en première vision en Algérie, renforçant ainsi



l'attractivité du festival et la qualité de son offre artistique. Ce positionnement s'inscrit dans la continuité des précédentes éditions, qui avaient déjà mis en avant des figures de premier plan du cinéma international, à l'image de Khaled El Nabawy ou Danis Tanović. La 6e édition s'annonce ainsi comme une nouvelle étape visant à imposer durablement ce rendez-vous comme un carrefour des cinémas méditerranéens et un espace de dialogue entre les cultures.

A. B.

PRÉVU DU 15 AU 18 AVRIL

Constantine abrite un colloque national sur la calligraphie et la musique arabes

LA MAISON de la culture Malek Haddad abritera, du 15 au 18 avril prochain, le Colloque national sur l'harmonie entre la calligraphie et la musique arabes, un rendez-vous qui ambitionne de réunir artistes, chercheurs et passionnés autour de deux expressions majeures de l'identité culturelle.
Organisé en marge de Yaoum El Ilm et du Mois du patrimoine, l'événement, s'inscrit dans une dynamique de valorisation des arts traditionnels, en mettant en avant la richesse du patrimoine calligraphique et musical algérien.
Au cœur de cette manifestation, un concours national de calligraphie arabe sera ouvert aux talents émergents et confirmés. Les participants sont invités à proposer des œuvres intégrant des citations d'Abdelhamid Benbadis, pionnier de la réforme intellectuelle en Algérie. Un choix qui ne relève pas du hasard, tant il renvoie à la dimension éducative et identitaire de la calligraphie, annoncent les organisateurs.
Les candidatures, attendues jusqu'au 14 avril, seront examinées par une commission spécialisée, chargée de retenir les meilleures propositions. Les trois premiers lauréats bénéficieront de récompenses financières, tandis que leurs œuvres intégreront les collections permanentes de la Maison de la culture, contribuant ainsi à la constitution d'un patrimoine artistique in situ.
Au-delà du concours, le colloque se veut également un espace de réflexion et de formation. Des communications scientifiques et des ateliers pratiques devront enrichir le programme, et offriront, à en croire la même source, aux participants l'occasion d'échanger avec des spécialistes et de perfectionner leurs techniques.

A. B.



TLEMCEN

La blouza au cœur d'un colloque et une soirée artistique

À TLEMCEN, le patrimoine vestimentaire se décline à la fois sur scène et dans les espaces de réflexion.
La ville accueille, ce mardi, une journée entière dédiée à la blouza, tenue emblématique de l'Ouest algérien, dont le dossier a récemment été porté pour une reconnaissance mondiale
Une conférence nationale, des expositions et une soirée artistique sont prévues au Palais El Mechouar dans la capitale des ZIanides.
Le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien organise, la matinée, un colloque national intitulé « Le vêtement féminin dans l'Ouest algérien : la blouza… entre authenticité et modernité », prévu à la bibliothèque principale de lecture publique « Mohamed Dib » à Imama.
Cette rencontre scientifique et culturelle réunira chercheurs, artisans et acteurs du patrimoine
Les dimensions historiques, esthétiques et sociales de la blouza, seront discutées tout en mettant en avant son inscription dans la mémoire collective, annoncent les organisateurs.
Le programme prévoit également des expositions et des ateliers vivants, avec la participation d'artisans venus de plusieurs wilayas de l'Ouest, notamment Tlemcen, Oran, Aïn Témouchent, Sidi Bel Abbès, Béchar, El Bayadh et Mostaganem. Une immersion directe dans les savoir-faire avec toute sa diversité, liés à cette tenue, entre broderie, coupe et création contemporaine.
Défilé et concert au menu de la soirée
En soirée, la scène artistique prendra le relai au Palais El Mechouar, avec une soirée musicale animée par Karim Boughazi et Malika Massera. Les deux artistes accompagneront un défilé de blouzas, ou sera mise en valeur la richesse stylistique et la diversité régionale de cette tenue.
Cette mobilisation culturelle intervient dans un contexte stratégique. Le 31 mars 2026, l'Algérie a officiellement déposé auprès de l'UNESCO le dossier de candidature de la blouza pour son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
Porté sous l'intitulé « l'art de la blouza et sa décoration dans le grand Ouest algérien », ce dossier vise à consacrer un savoir-faire féminin transmis de génération en génération, tout en assurant sa sauvegarde face aux mutations contemporaines.
Cette démarche prolonge les précédentes reconnaissances patrimoniales, notamment celle de la chedda de Tlemcen, inscrite en 2012, ou encore le costume féminin de cérémonie de l'Est algérien, incluant la Gandoura et la Melehfa, officiellement inscrit le 4 décembre 2024 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Ce qui confirme la volonté des autorité culturelles de positionner le costume traditionnel algérien comme élément structurant de l'identité culturelle nationale.

A. B.

LIGUE 1 MOBILIS (25E JOURNÉE)

Revers pour le MCA et l'USMA, la JSK accrochée, festival du CRB

Le MC Alger, solide leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, a concédé un coup d'arrêt en s'inclinant dimanche soir en déplacement face à JS Saoura (2-1), alors que le CR Belouizdad a étrillé à domicile l'ES Mostaganem sur le score sans appel de 7 à 0, en clôture de la 25e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.



Le Doyen, qui restait sur cinq succès de suite, a ouvert le score grâce à Naïdji (15e), avant que les gars de la Saoura n'égalisent sur une belle tête du défenseur Zaâlani, peu avant la pause (45e+1). Le pressing exercé par les gars de Béchar en fin de match a fini par porter ses fruits. Saâdi s'est joué de la défense mouloudéenne, avant de tromper la vigilance du portier algérois Ramdane (80e), et offrir à son équipe une précieuse victoire dans la course au podium. Les Verts et Rouges restent tout de même largement en tête avec 52 points, et deux matchs en moins, à neuf longueurs sur leur dauphin, la JS Saoura (43 pts). Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le CRB n'a laissé aucune chance à son adversaire mostaganémois. Le capitaine Benguit a montré la voie en ouvrant le score dès la 12e minute, avant que Khacef ne fasse le break à la 25e minute. Benguit a ensuite signé un doublé à la 33e minute, puis Boussouar a aggravé la marque trois minutes plus tard. Au retour des vestiaires, Boussouar a inscrit son deuxième but personnel (61e), avant que Benguit ne complète son triplé deux minutes plus tard. L'Ivoirien Ahoua a finalement clôturé le festival offensif à la 80e minute.Ce deuxième succès consécutif permet au Chabab de remonter provisoirement à la cinquième place avec 38 points, et trois matchs en moins, tandis que l'Espérance reste engluée dans la zone de relégation, au 14e rang avec 17 unités.

La JS Kabylie, de son côté, a laissé échapper deux précieux points face à la lanterne rouge. Le MC El-Bayadh avait pourtant manqué un penalty dès la 7e minute par Belmiloud, avant de trouver finalement la faille grâce à Barkat à la demi-heure de jeu. Les visiteurs ont réagi avant la pause par Boudebouz, auteur du but égalisateur à la 38e minute.Après deux victoires de rang, sous la conduite du coach intérimaire, Rabah Bensafi, le club de la ville des Genêts marque ainsi le pas et demeure à la septième place avec 35 points. Le MC El-Bayadh reste dernier avec 15 unités et voit ses chances de maintien s'amenuiser davantage. L'autre relégable, le Paradou AC, a subi une nouvelle déconvenue en déplacement sur le terrain de l'USM Khenchela (1-0), soit son neuvième revers de rang. L'unique réalisation de la rencontre a été inscrite par l'international gabonais Matouti (40e). Le Paradou de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, occupe toujours une position délicate au classement, à la 14e place avec 17 points. Rien ne va plus non plus pour l'USM Alger, battue à Chlef par l'ASO (2-1). Les Algérois avaient pourtant ouvert la marque grâce à l'Ivoirien Kamagate à la 27e minute, pour son premier but avec les Rouge et Noir. Mais les locaux ont inversé la tendance par Benchouia (36e), avant que Debbari ne transforme un penalty à la 68e minute.Cette troisième défaite de suite fait glisser l'USMA à la 11e position avec 29 points (et trois matchs en moins, NDLR) alors que l'ASO Chlef remonte à la 10e place avec 31 unités.

Enfin, l'ES Sétif et l'ES Ben Aknoun se sont neutralisées (1-1). Djabout a donné l'avantage aux visiteurs dès la 12e minute, avant que Boubakeur ne rétablisse l'équilibre trois minutes plus tard. Au classement, l'ESS reste 13e avec 27 points, tandis que l'ES Ben Aknoun rejoint la JS Kabylie à la septième place avec 35 unités.

JSS 2 - MCA 1

Tenu en échec à Béchar, le MCA devra encore patienter pour sa 10ème étoile

EN OUVERTURE de cette journée, disputée vendredi, le MC Oran est allé s'imposer en déplacement face au CS Constantine (1-0), tandis que le MB Rouissat et l'Olym La 26e journée se jouera les 9, 10 et 11 avril, et sera tronquée du derby USM Alger - CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en demi-finales de la Coupe de la Confédération. Le MC Alger est tombé à Béchar. Après avoir ouvert la marque, il a cédé deux fois, dont une en raison d'une erreur de Ramdane. La JSS retarde l'avènement de la Décima du Doyen. Un choc, un vrai. À Béchar, la 25e journée a offert une première période sous haute tension entre la JS Saoura et le Mouloudia d'Alger. Du rythme, des duels et une atmosphère incandescente. À la 3e minute, Bentaleb croit faire exploser le stade après une passe lumineuse de Saadi. Il élimine Ramdane et file vers le but, mais l'arbitre siffle une position de hors-jeu. Première alerte, mais le Mouloudia reste calme. Mieux encore, il est bien en place, compact, discipliné, difficile à désorganiser malgré la pression. Et il frappe au moment parfait. 16e minute : une erreur dans l'axe de la Saoura, Naidji surgit, intercepte et ajuste Salhi avec sang-froid (0-1). Efficacité maximale. Touchée, la JSS pousse. Beaucoup. Mais trop vite. Trop brouillon. Saadi devient le cœur du jeu sudiste, à l'origine de presque toutes les situations dangereuses. À la 17e, Bentaleb frappe, les locaux réclament un penalty… sans réponse. Le siège continue. À la 32e, Mouali envoie une frappe puissante, difficilement repoussée par Ramdane. Mais derrière, le Mouloudia reste solide, bien organisé, fermant les espaces et gérant ses temps faibles avec maîtrise. Et dès qu'il le peut, il fait mal en transition. À la 35e, Benhaoua oblige Salhi à une parade importante. Deux minutes plus tard, son centre trouve A. Bangoura dans la surface, qui place une tête dangereuse… mais Salhi se détend parfaitement et capte le ballon, évitant le deuxième but. La JSS s'accroche et finit par être récompensée. 45+1'. Coup franc de Mouali. Zaalani s'élève plus haut que tout le monde et égalise de la tête (1-1). Béchar explose. Tout est relancé. Une première période intense, avec un Mouloudia solide… et une JSS qui n'a jamais lâché. La deuxième période démarre sur un tout autre rythme. Les locaux baissent d'intensité, tandis que les visiteurs commencent à mettre le pied sur le ballon. Khaled Ben Yahia tente de rééquilibrer son équipe avec plusieurs changements. Les rentrées de Zougrana et Kipré, à la place de Halaimia et Tabti, apportent du volume et de la fraîcheur au milieu et sur les côtés. Le Mouloudia gagne légèrement en maîtrise, mais sans pour autant réussir à mettre réellement en danger l'arrière-garde bien en place de la JSS. En face, la Saoura reste menaçante sur coups de pied arrêtés. Les coups francs de Mouali continuent de faire frissonner la défense mouloudéenne, sans toutefois trouver la faille. Le match reste ouvert, mais fermé dans les zones décisives, avec un duel tactique très serré. On se dirigeait doucement vers un partage des points (1-1), quand le tournant du match intervient.

À la 80e minute, Ismail Saadi, le meilleur élément de la JSS, décoche une frappe des 20 mètres. Un tir ni puissant ni particulièrement dangereux, mais Ramdane se manque complètement. Le ballon lui échappe et termine sa course au fond des filets (2-1). Malgré ce coup dur, le Mouloudia tente de réagir. Les centres se multiplient, la pression s'installe dans les dernières minutes, mais Salhi reste vigilant et ferme la porte à toutes les tentatives des attaquants du MCA.

Ibrahim Maza : « Je voulais montrer au monde ce que je savais faire »

La saison actuelle restera comme celle de l'éclosion d'Ibrahim Maza. Arrivé l'été dernier au Bayer Leverkusen, le jeune milieu de terrain s'est rapidement imposé comme un élément important de la formation allemande. Parallèlement, depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2025, il a également gagné sa place dans la hiérarchie de l'équipe d'Algérie, confirmant son ascension fulgurante au plus haut niveau.

Dans un entretien accordé au magazine officiel du club, Werkself, Maza est revenu sur les moments marquants de cette saison, reconnaissant qu'il ne s'attendait pas à s'imposer aussi rapidement : « Vraiment pas. Mais j'en suis ravi. Un moment clé a été quand l'entraîneur m'a placé en numéro 6 ou 8 aux côtés d'Aleix García. À partir de là, j'ai gagné en confiance et en régularité, surtout sur le travail défensif. »

Le joueur formé au Hertha BSC a également évoqué son choix de franchir un cap l'été dernier, quittant la Bundesliga 2 pour rejoindre l'élite allemande : « Les années précédentes, c'était trop tôt. Je devais d'abord m'habituer à la vie de pro. Au Hertha, c'était plus simple d'avoir du temps de jeu. Mais avant cette saison, je savais que j'étais prêt pour la Bundesliga et la Ligue des champions de l'UEFA. Je voulais montrer au monde ce que je savais faire. C'est pour ça que mon trophée d'Homme du match contre SL Benfica est posé dans mon salon, à côté de ma console. » Parmi les moments les plus marquants de sa saison, Maza cite notamment une victoire de prestige face aux Citizens de Pep Guardiola : « La victoire contre Manchester City, où j'ai offert une passe décisive à Patrik Schick. Battre City 2-0 en Ligue des champions, c'était très spécial. » Le jeune international algérien a aussi évoqué les émotions ressenties en croisant certaines grandes figures du football européen : « Contre Benfica, j'avais oublié que José Mourinho était l'entraîneur. Puis je l'ai vu sur le côté, avec ses cheveux gris, et je me suis dit : "Incroyable, c'est vraiment lui !". Mais le plus spécial, c'était de jouer contre Phil Foden à Manchester. Je le regardais sur YouTube, je l'admirais. Et puis Erling Haaland est entré… il a une aura incroyable, c'est un monstre, une bête. Je me sens comme n'importe quel fan dans ces moments-là (rit).



ES Tunis : Belaïli reprend l'entraînement après cinq mois d'absence

IL VOIT le bout du tunnel. Youcef Belaïli a activement repris les entraînements avec l'Espérance de Tunis après une opération au genou et une convalescence assez rapide et impressionnante. Le milieu offensif, toujours sous le coup d'une suspension d'un an de la part de la FIFA pour usage de faux lors de son passage à l'AC Ajaccio, espère que l'instance mondiale revoie cette sanction à la baisse. Son rêve est de disputer la Coupe du Monde 2026. S'il n'est plus indispensable en équipe nationale, le numéro 11 du Taraji était le dépositaire du jeu pour le club. Avec un contrat qui expire en juin prochain, il n'y a pas vraiment la certitude de voir le Vert porter de nouveau le maillot des Sang et Or.

A présent, Belaïli a trois gros défi. Le premier est de retrouver sa forme. Le second sera de réduire sa "peine" auprès de la FIFA afin de jouer avant mai. Quant à la troisième, elle est de disputer le Mondial 2026 avec l'Algérie. Le premier objectif dépend de lui. Le second de son avocat et le troisième de Vladimir Petkovic, sélectionneur des Fennecs. Et on peut déjà penser que cela n'est nullement gagné d'avance pour le natif d'Oran. Cela relève même de



l'impossible avec les données actuelles. En effet, même quand il était à 100% de ses capacités et assez performant avec la formation de Bab Souika, il avait sauté de l'échiquier de Petkovic. En novembre, le technicien déclarait déjà que « Belaïli n'est pas le seul qui n'a pas été convoqué. Il y a six joueurs qui sont absents par rapport à octobre. Ce n'est pas le seul à ne pas être convoqué. On le connaît bien, on l'a déjà vu. D'autres n'ont pas encore eu leur chance, je veux leur donner leur chance. Ensuite, on verra pour la CAN. » Après sa blessure au genou, Belaïli était naturellement forfait pour la CAN 2025. Quant à l'éventualité de le voir au Mondial, le chef de la barre technique Dz l'avait évoquée au moment de communiquer la liste de mars. « Belaïli est blessé. Il y a au moins une quinzaine d'autres joueurs qui peuvent prétendre à une place pour la Coupe du monde. J'espère sincèrement que tous seront aptes. Dans ce cas, je ne dormirai pas pendant une semaine pour faire mes choix », lâché le driver de l'EN. En décrypté, disposer de Belaïli ou pas n'est pas si vital que ça. Surtout qu'il n'a jamais été un joueur majeur dans la conception du successeur de Djamel Belmadi. Y aura-t-il un nouveau miracle dans la carrière de Belaïli et un retour de parmi les morts" ?

L'Espérance fait vivre.

La colère de Riyad Mahrez !

LORS de la rencontre opposant Al-Ahli SC à Damac FC, disputée samedi dans le cadre de la 27e journée de la Saudi Pro League, une scène impliquant Riyad Mahrez et son entraîneur, Mathias Jaissle, a retenu l'attention au-delà du résultat. Large vainqueur sur le score de 3-0 au stade de Djeddah, Al-Ahli a retrouvé le chemin du succès après sa défaite lors de la précédente journée face à Al-Qadsiah FC (2-3) à l'extérieur. Une performance collective maîtrisée qui permet au club de relancer sa dynamique dans une phase importante de la saison. Cependant, un choix tactique du staff technique a suscité des réactions. À la 70e minute de jeu, alors que son équipe menait confortablement au score, Mathias Jaissle a décidé de remplacer Riyad Mahrez, dans une logique de gestion physique et de préservation en vue des échéances à venir. Cette décision visait également à offrir du temps de jeu à Firas Al-Buraikan, entré en fin de match pour apporter un nouvel élan offensif. Sur le plan du jeu, cette rotation n'a pas perturbé l'équilibre de l'équipe, déjà largement en contrôle. Néanmoins, la réaction de Mahrez au moment de sa sortie n'est pas passée inaperçue. Visiblement frustré, l'international algérien a manifesté son mécontentement par des gestes appuyés et une discussion à distance avec un membre du staff technique, traduisant une forme d'agacement face à ce choix. Ce type d'épisode, fréquent dans le football de haut niveau, illustre la tension parfois palpable entre les impératifs collectifs et les ambitions individuelles des joueurs cadres. Compétiteur reconnu, Mahrez, habitué à être décisif et à enchaîner les minutes de jeu, a laissé transparaître son envie de rester sur le terrain afin de continuer à peser sur la rencontre.

Du côté du staff, cette gestion s'inscrit dans une approche plus globale visant à optimiser la condition physique des éléments clés sur la durée, notamment dans un calendrier chargé. Malgré cet accroc ponctuel, la relation entre le joueur et son entraîneur ne semble pas compromise, même si cet épisode pourrait alimenter les débats au sein du club et parmi les observateurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'ABOU EL HASSEN
COMMUNE D'ABOU EL HASSEN
Numéro identification fiscal : 02220112711

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 07 /2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communal de la Commune d'Abou El'Hassen, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 07/2026 pour réalisation l' opération suivante :

*** Réhabilitation du réseau d'eau potable a si elwalide tranche 01 .**

Conditions de participation :Vous ne pouvez pas participer a l'appel d'offres seules les entreprises qui remplissent les conditions suivantes :

Capacités professionnelles :- Certificat de qualification et de classification en cour de validité dans le secture hydraulique activité principale catégorie 04 au-dessus .

Capacités financières :- bilan financier paraphé par service d'impôt(trois année 2022 , 2023, 2024 de la moyenne de chiffre d'affaire 10.000.000.00 DA ou plus).

Capacités techniques :- Attestations des références professionnelles préciser le numéro de marché et la date pour les sept dernière année identifié par un projet similaire (les conduits d'eau potable) et réalisé délivre par les maitres de l'ouvrage secteur public. .,- Ingénieure ou master ou licence ou technicien supérieur ou technicien en hydraulique général ou hydraulique urbaine (certificat de diplôme + attestation d'affiliation d'intérêt de la securité sociale moin de 03 mois a la date d'ouverture des plis).,- soudeur spécialisé en soudage des canaux plastiques en expérience une anné ou plus (attestation d'information d'aprés d'un institut accrédité avec attestation d'expérience + attestation d'affiliation d'intérêt de la securité sociale moin de 03 mois a la date d'ouverture des plis).,- 08 ouvriers ou plus (attestation de mise a jour CNAS en cour de validité avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la securité sociale moin de 03 mois a la date d'ouverture des plis).,- rectrochargeur (carte grise accompagnées avec d'attestation d'assurances valable à la date d'ouverture des plis).

Le cahier de charge peut être retiré,contre la somme de 10.000.00 DA auprès du bureau secrétariat général de la commune d'Abou El Hassen, le délai de préparation des offres est fixé a 10 jours a compter de la premiére parution dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt des plis.

Doive être accompagnées des pièces suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE : - déclaration de candidature complété, signé et paraphé par l'entreprise.,- déclaration de probité complété, signé et paraphé par l'entreprise., - une copie de statut pour les sociétés .,- droit de soumission., - Attestations des références professionnelles préciser le numéro de marché et la date pour les sept dernière année identifié par un projet similaire (les conduits d'eaux potable) et réalisé délivre par les maitres de l'ouvrage secteur public., - La liste des moyens matériels destinés a l'exécution de marché complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances et les fiches de contrôle technique pour véhicules concernant les camions valable à la date d'ouverture des plis et des factures d'achat auprès des établissement qualifier ou document justificatif et liste des engins immobile au procés verbal(de la enregistrement ou auto expert judiciaire) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis.,- bilan financier paraphé par service d'impôt(trois année 2022 , 2023, 2024) de la moyenne de chiffre d'affaire 10.000.000.00 DA ou plus.,- Attestation bancaire., - Certificat de qualification et de classification en cour de validité dans le secture hydraulique activité principale catégorie 04 au-dessus., - La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénieure ou master ou licence ou technicien supérieur ou technicien dans le secture et attestation d'information en soudage spécialisé en soudage des canaux plastiques d'aprés d'un institut accrédité avec attestation d'expérience avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la securité sociale moin de 03 mois a la date d'ouverture des plis.

OFFRE TECHNIQUE :- déclaration a souscrire complété, signé et paraphé par l'entreprise., - le cahier de charge (cahier des prescriptions administratives spéciales + (cahier des prescriptions administratives genirale -technique commun avec la définition des prix)) échéances les délais d'execution signé et paraphé sur toutes les pages et la mention " li et accordé " doit être mentionnée sur la dernière page., - Programme de réalisation des travaux (planning des travaux)., - Mémoire technique justificatif signé et paraphé par l'entreprise., - Une copie d'Attestation de mise a jour CNAS valide de la date d'ouverture des plis., - La liste des moyens matériels destinés a l'exécution de marché complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances et les fiches de contrôle technique pour véhicules concernant les camions valable à la date d'ouverture des plis et des factures d'achat auprès des établissement qualifier ou document justificatif et liste des engins immobile au procés verbal(de la enregistrement ou auto expert judiciaire) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis., - La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénieure ou master ou licence ou technicien supérieur ou technicien dans le secture et attestation d'information en soudage spécialisé en soudage de canaux plastiques d'aprés d'un institut accrédité avec attestation d'expérience avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la securité sociale moin de 03 mois a la date d'ouverture des plis.

OFFRE FINANCIERE :- Lettre de soumission complété, signé et paraphé par l'entreprise., - Le détail quantitatifs et estimatifs complété, signé et paraphé par l'entreprise., - Bordereau des prix unitaire complété, signé et paraphé par l'entreprise

les offres Déposera au bureau secrétariat général a la commune d'Abou el Hassen –wilaya de Chlef a trois enveloppes séparées dossier de candidature et offre technique et offre financière doivent être mises dans un quatrième enveloppe fermé portant la mention suivante : « Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 07/2026 (a ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres) » et intitulé de l'opération a l'enveloppe extérieur .

Le dépôt des offres aura le dernier jour de préparation pour les offres de 8h00 a 10h00 , si coincidé avec le jour des offres de dépôt vacances seront dans les prochains jours de jours de travail.

La durée de validité des offres est fixée à quatre vingt dix (90) jours plus le délai de préparation des offres .à compter de la date séance d'ouverture des plis .

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'APC d'Abou El'Hassen le même jour de dépôt des offres à 10h05m (Les soumissionnaires sont invités à la séance).

Le Jeune Indépendant du 07/04/2026 / ANEP 2631006190

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: Naama
DAIRA : Moghrar
COMMUNE: Moghrar
N.I.F.:098445019016716

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2026

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé par le président de l'assemblée populaire communal de la commune de Moghrar wilaya de Naama pour réaliser les projets ci-après :

- **SUIVI TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE NORD ET SUD Á MOGHRAR**
- **SUIVI TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TOTTOIRS) Á HAI EL-WIAM A CÔTE DE LA MOSQUÉE Á MOGHRAR**

les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le **cahier de charge au siège de la commune de Moghrar wilaya de Naama**, contre paiement de la somme de trois mille dinars (2000 DA) auprès du trésor communal de Moghrar .

Les offres susmentionnées doivent être contenues dans trois enveloppes distinctes.

L'enveloppe extérieure contenant les trois (03) enveloppes devra être strictement anonyme et ne comporter que la mention :

Avis d'appel d'offres ouvert n°01/2026 nom d'opération et lot_ A ne pas ouvert que par La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes dument légalisées par la réglementation en vigueur.

A)- Dossier candidature :

***déclaration de probité , dument remplie et signée (selon modèle ci-joint)**
***déclaration de candidature ,dument remplie et signée (selon modèle ci-joint)**
***copie du statut pour les sociétés**
***certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité .**
*** Références professionnelles (Attestation de bonne exécution délivrées par le client concerné)**
- les autres pièces situent par le présent cahier de charge

b)- Offres Technique :

*** Cahier des charges dument renseigné, signé et paraphé portant la mention manuscrite « lu et accepté » .**
*** la déclaration à souscrire remplie, daté, signée et cachetée.**

c)- Offers Finance :

- **La lettre de soumission signée et date.**
- **Le bordereau des pris unitaires .**
- **Les devis quantitative et estimatifs signée et dates.**

Adressées à : Monsieur le président de l'assemblée populaire communale, de Moghrar.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de parution du prisent avis dans la presse nationale. Les soumissionnaire resteront engages par leurs offres, pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours , à compter de la date limite de dépote des offres l'ouvrir des plis aura lieu en séance public le jour ouvrable après la date limite de dépôt des offres à 14 h au siège de la commune.

- certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (principale ou secondaire 3 éme catégorie et plus bâtiment)

Le Jeune Indépendant du 07/04/2026 / ANEP 2631006196

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE MENDES
COMMUNE DE MENDES

N FISCALE :098448285142217

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux disposition des articles 46 de la loi n°23-12 déterminant les règle générales liées aux marchés publics,et en application des 65,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de MENDES informe tout les entreprises participantes à l'Avis d'appel d'offre national ouvert n°07/2026 pour le projet suivant:

Étude, suivi et réalisation de 03 classes de remplacement à l'école Ben gallal bakhada, commune de Mendes.
Lot N° 02 : la réalisation

Après l'évaluation des offres Techniques et Financières le 26/03/2026 et après que l'attributaire du projet fournis les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature.
Le projet est attribué a l'entreprise suivante:

Le projet	L'entreprise	Note technique	Montant proposé	Montant après correction	DELAI DE REALISATION	N Fiscale De L'entrep	obs
Étude, suivi et réalisation de 03 classes de remplacement à l'école Ben gallal bakhada, commune de Mendes. Lot N° 02 : la réalisation	ETB TCE MOKHFI BOUABDELLAH	40	15,856,650.04	15,856,650.04	150 JOURS	171480200164121048 00	MOINS DISANT

*Conformément à la loi n°23-12 et l'article82 du décret présidentiel n°15-247 du 16septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Les autres soumissionnaires qui sont intéressés. Ils sont invités de se rapprocher de l'APC de MENDES, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

*Conformément à la loi n°23-12 et l'article82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. le délai de recours est (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Auprès à la commission communale des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 07/04/2026 / ANEP 2631006167

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

2 EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES INFUCTUOSITE N°...04..../2026.

LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408015000002066

La direction des travaux publics de la Wilaya de Chlef, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux de :

Projet : Travaux de confortement de l'ouvrage d'art sur RN 04 au PK 165+500(Trémie) - Chlef

Ne peuvent soumissionner les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

1- Capacités professionnelles :

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Six (06) ou plus (**Activité Principale travaux publics**) en cours de validité le jour de L'ouverture.

2- Capacités techniques :

➢ **Moyens matériels :**
- Pelle excavatrice.
- 02 camions (10 T).

- Pour le matériel roulant doit être justifié par des cartes grises correspondantes ainsi que leurs assurances en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
- Pour le matériel non roulant, par procès-verbal de constat de l'huissier de justice établi d'une (01) année le jour d'ouverture des plis.

➢ **Moyens humains :**
- Disposant d'un cadre Master, Ingénieur, en Travaux Publics ou Génie Civil (Option : Ouvrage d'art, expérience au moins 02 ans).
- Un technicien supérieur ou plus en travaux publics ou génie civil, (expérience au moins 02 ans).

- Justifiés par des copies des diplômes, et par les attestations de travail durant le parcours professionnel et la déclaration d'affiliation individuelle à la CNAS (Moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis) ou CASNOS dans le cas du gérant de l'entreprise est titulaire d'un diplôme.

3- Capacités financières :

- Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé des trois (03) meilleures des cinq (05) dernières années ≥ 20.000.000,00 DA.

Moyens financiers justifiés par copies des bilans financiers :

- pour les personnes physiques Portant accusé de réception par les services des impôts compétente.
- pour les personnes morales Portant accusé de réception par les services des impôts compétente et visé par un commissaire aux comptes ou par un comptable agréé.

4- Référence professionnelle :
- Ayant réalisé au moins un (01) projet d'entretien ou réalisation d'ouvrage d'art.
- Références professionnelles dument justifiées par attestations de bonne exécution délivrées par le maitres d'ouvrage public.

PRESENTATION DE L'OFFRE :

A. Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature, renseignée en totalité, datée et signée.
2. La déclaration de probité, renseignée en totalité, datée et signée et paraphé.
3. La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
4. Copie du registre de commerce de l'entreprise.
5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
6. En cas de groupement, Un contrat signé et paraphé par les membres de groupement.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1ére enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

2 eme Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosite N°/2026
" Dossier de candidature ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. l'offre technique contient :
- La déclaration à souscrire, renseignée en totalité, datée et signée.
- Un mémoire technique justificatif (voir détails ci-dessous).
- PV de visit de site.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** « lu et accepté ».
- Planning de réalisation suivant les délais proposés.
- Document contenant la liste des équipements clés à utiliser par le projet accompagné des pièces justificatives
- Document contenant la liste de l'encadrement clés à mobiliser par le projet accompagné des pièces justificatives

Mémoire technique justificatif :

Le mémoire technique justificatif doit comportant les éléments ci-dessous :
- Profil général de la société avec indication de :
 - Nom et raison social de la société
 - Résultats des bilans des trois dernières années
 - Historique de la société et savoir faire
 - Effectifs globale
 - Organigramme
- Moyens Humain et matérielles à affectés aux chantiers
- Méthodologie de mise en œuvre
- Planning prévisionnel
- Disposition à prendre par l'entreprise pour respecter les délais
- Produit à utiliser sur chantier, avec fourniture de fiches techniques
- Dispositions à prendre par l'entreprise pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier
- Gestion des déchets de chantier et protection de l'environnement
- Moyen fournis par les sous-traitants
- Les avantages de l'offre, sous forme de conclusion générale du mémoire technique.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2éme enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

2 eme Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosite N°/2026
" Offre technique ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

C. l'offre financière
- La lettre de soumission dûment remplie, datés et signée et paraphé.
- Définition des prix.
- Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, datés et signée.
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, datés et signée.

Ainsi que tout document en mesure d'éclairer l'administration sur les capacités de l'entreprise de mener à bier le projet en question.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3éme enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

2 eme Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosite N°/2026
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
Siège des Douze directions, Hay Meddahi- Chlef
2 eme Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosite N°/2026
l'objet de l'appel d'offres
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de CHLEF

Dénomination : Direction des travaux publics, Siège des Deuze Directions, Hay Meddahi - Chlef
(NIF) : 408015000002066

- La durée de préparation des offres est fixée à **vingt-un (21) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres national avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres..... avant 14H00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture candidature, technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres..... à 14H00.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des travaux publics de la wilaya de Chlef.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2616012126**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE BISKRA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER Ziouchi Mohammed DE TOLGA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 000707219006252

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RECTIFICATIF

MARCHE N° 01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65, décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et délégations du service public.

le Directeur de l'établissement public hospitalier ziouchi mohammed de Tolga, informe L'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national n° 01/2026 concernant **l'approvisionnement de l'alimentation selon les lots suivants :**

- **lot n °01 : Alimentation générale.**
- **lot n ° 02 : Légumes et fruits.**
- **lot n ° 03 :Oeufs et Viandes fraiches divers blanches et rouges .**
- **lot n ° 04 : Pain et Pâtisserie.**

Publié dans les journaux nationaux suivants:

-journal "Akhbar elwatane" en langue arabe paru le 22/02/2026.

-Et le journal" le jeune indépendant " en langue étrangère paru le 19/02/2026.

-Bulletin officiel BOMOP.

- le portail électronique de marches publiques"algatedz"en langue arabe paru le 23/02/2026
- le portail électronique de marches publiques"الجزائر مباشر" en langue étrangère paru le 23/02/2026

Que suite à l'évaluation technique et financière des offres, les résultats sont comme suit:

Désignation	Candidat retenu	Numéro fiscal	Note de l'offre technique après correction	Lot	Montant de l'offre en TTC DA		Observation
					Montant minimum	Montant maximum	
l'approvisionnement de l'alimentation selon les lots suivants : - lot n °01 : Alimentation générale. - lot n ° 02 : Légumes et fruits. - lot n ° 03 :Oeufs et Viandes fraiches divers blanches et rouges . - lot n ° 04 : Pain et Pâtisserie.	Rouag mohamed amine (COMMERCE DE GROS DES PRODUITS Liés à l'alimentation humaine)	19507210251710500000	35/45	lot n °01 : Alimentation générale	8.943.736.46 DA	12.559.216.95 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
	Rouag mohamed amine- mandataire grossiste en fruits et légumes –(activité réglementée)	19507210251710500000	35/45	lot n °02 : Légumes et fruits	4.374.000.00 DA	6.390.900.00 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
	Rouag mohamed amine (COMMERCE DE GROS DES PRODUITS Liés à l'alimentation humaine)	19507210251710500000	35/45	lot n ° 03 :Oeufs et Viandes fraiches divers blanches et rouges	16.125.000.0 DA	26.340.000.00 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
	Ben dahmane khelifa (BOULANGERIE INDUSTRIELLE)	17405290004312400700	40/45	lot n ° 04 : Pain et Pâtisserie	2.070.900,00 DA	3.030.250.00 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leurs offres dans un délai de 03 (trois) jours à compter du premier jour de la parution de cet avis.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, les soumissionnaires ont le droit de constater le choix opéré auprès de la commission habilité spécialisée dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de parution de cet avis D'attribution Provisoire dans les journaux quotidiens nationaux et le BOMOP et inscription sur le portail électronique des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2616012031**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Code fiscale : 425002000003046

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert N°05/2026 paru dans le quotidien "EL FADJR " et le «le jeune indépendant» le 23/02/2026 relatif à :

Réalisation d'un nouveau marché de proximité à la commune d'Aflou

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le contrat est provisoirement attribué à:

N°	Enterprise	NIF	Note Technique (70 pts)	Montant (DA)	Délais de d'exécution	Observation
03	سداس بايزيد	175170400121189	40	190.284.099,95	06 Mois	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou de sa première publication dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2616011996**

Ce nouveau modèle Google Gemini navigue sur Internet comme vous

Désormais disponible en avant-première publique, ce nouveau modèle marque une nouvelle étape vers l'IA capable d'opérer dans des environnements web avec une surveillance humaine minimale.



Google DeepMind a lancé un nouveau modèle d'IA en avant-première publique, conçu pour naviguer dans un navigateur web comme un humain. S'appuyant sur Gemini 2.5 Pro, le nouveau modèle peut exécuter des tâches telles que cliquer, saisir du texte et faire défiler une page web directement.

Il suffit aux utilisateurs de faire une requête en langage naturel, par exemple :

« Ouvre Wikipédia, recherche "Atlantide" et résume l'histoire du mythe dans la pensée occidentale.»

Le modèle récupère automatiquement l'URL et les captures d'écran du site demandé pour analyser l'interface utilisateur sur laquelle il doit agir, et exécute la tâche demandée étape par étape, tout en décrivant son raisonnement et ses actions dans une zone de texte facilement visible par les utilisateurs. Il peut également demander une confirmation s'il est invité à effectuer une tâche sensible, comme un achat.

La version préliminaire de Gemini 2.5 Computer Use fait suite au lancement de modèles de navigation web similaires par OpenAI et Anthropic. Google avait précédemment lancé une extension Chrome expérimentale appelée Project Mariner, qui peut également agir pour le compte des utilisateurs sur les pages web.

Fonctionnement

Gemini 2.5 Computer Use utilise une fonction de boucle itérative qui lui permet de conserver un enregistrement de toutes ses actions récentes dans une interface utilisateur spécifique et de déterminer la prochaine action en conséquence. Ainsi, plus il effectue de tâches sur un site donné, plus il dispose de contexte et plus son fonctionnement est fluide.

Google a publié des vidéos de démonstration (accélération 3x) montrant le modèle effectuant de manière autonome une mise à jour sur un site de gestion de la relation client et réorganisant des notes sur la plateforme Jamboard de Google, abandonnée fin 2018. Selon Google, le nouveau modèle a surpassé des outils similaires d'Anthropic et d'OpenAI en termes de précision et de latence, et sur « plusieurs benchmarks de contrôle web et mobile », dont Online-Mind2Web, un cadre d'évaluation permettant de tester les performances des agents de navigation web.

Comment l'essayer ?

Le nouveau modèle est principalement destiné aux navigateurs web, mais il est également « très prometteur » sur mobile, selon Google. Il est disponible dès maintenant via l'API Gemini de Google AI et via Vertex AI. Une version de démonstration est également disponible sur Browserbase.

Barrières de sécurité

Le nouveau modèle intègre également un ensemble de contrôles de sécurité que Google indique aux développeurs pour l'empêcher d'effectuer des actions indésirables, comme contourner les CAPTCHA, compromettre la sécurité des données ou prendre le contrôle d'appareils médicaux. Par exemple, les développeurs peuvent demander au modèle de demander la confirmation de l'utilisateur avant d'effectuer certaines actions spécifiques.

L'entreprise a également indiqué dans la fiche système du nouveau modèle que celui-ci « pourrait présenter certaines des limitations générales des modèles de base, car il est basé sur Gemini 2.5 Pro, telles que des hallucinations et des limitations concernant la compréhension causale, la déduction logique complexe et le raisonnement contrefactuel ».

Ces limitations sont valables pour la plupart des modèles. Plus tôt cette semaine, Anthropic a publié une nouvelle étude montrant que de nombreux modèles d'IA de pointe avaient tendance à dénoncer les informations qu'ils considéraient comme contraires à l'éthique ou illégales lors des scénarios de test, même lorsque les informations prétendument compromettantes étaient en réalité inoffensives.

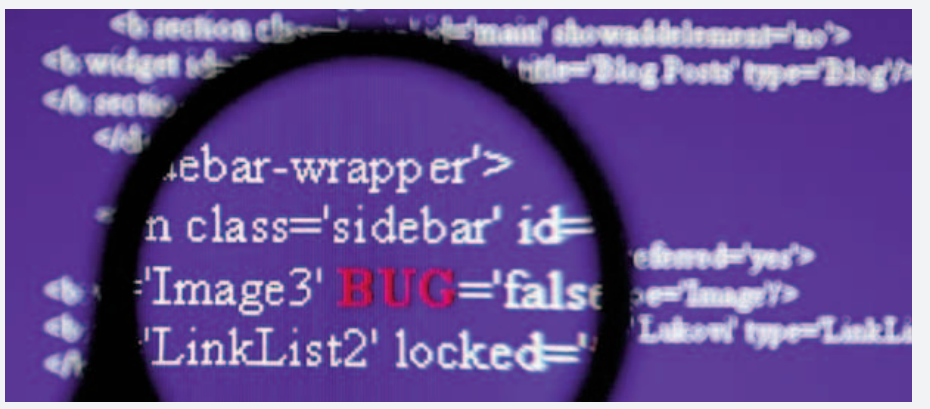
A retenir

Le nouveau modèle d'IA de Google peut interagir directement avec les interfaces utilisateur des sites web.

Il rejoint les outils similaires d'OpenAI et d'Anthropic.

L'entreprise a également reconnu ses faiblesses, notamment en matière d'hallucinations.

Le logiciel Arpege ne sera pas étendu au niveau national



LE LOGICIEL de gestion des versements des indemnités de la caisse d'assurance maladie ne sera pas étendu au niveau national, suite aux trop nombreuses défaillances affectant les usagers depuis sa mise en service.

Arpege n'aura pas droit à son destin national. Ce logiciel de gestion du versement des indemnités de l'assurance maladie était en période de test auprès des caisses primaires d'assurance maladie de Loire Atlantique et de Vendée depuis le mois d'octobre 2024. Mais son fonctionnement erratique suscitait la colère des usagers.

PAS D'EXTENSION NATIONALE

Ce logiciel conçu par Sopra Steria devait à l'origine être progressivement étendu à l'ensemble des caisses primaires d'assurance maladie de France. Mais comme le rapporte France 3 Pays de la Loire, la caisse nationale d'assurance maladie a décidé de geler cette extension du logiciel au niveau national, estimant que l'outil "montre encore des limites importantes et nécessite d'autres évolutions correctives ou évolutives."

Malheureusement, le retour en arrière n'est pas toujours envisageable. Comme le rapporte Ouest France, l'outil continuera d'être utilisé au moins en Vendée, bien que des moyens supplémentaires soient prévus afin de pallier aux défaillances causées par l'outil, notamment dans le cas des arrêts de travail complexes.

DÉLAIS ET IMPAYÉS

Le logiciel avait montré de nombreux dysfonctionnements provoquant des impayés à de nombreux bénéficiaires d'indemnités de la caisse d'assurance maladie, les mettant dans des situations parfois inextricables, dépourvus de tout revenu et dans l'impossibilité de travailler. En outre, le logiciel provoque de nombreux délais dans le traitement des arrêts de travail : comme le souligne 20 minutes, "les CPAM de Vendée et de Loire-Atlantique enregistrent 25 % des réclamations de l'ensemble des caisses primaires en France."

Les critiques du dispositif s'étaient rassemblées au sein d'un collectif et d'une association afin de faire entendre leur voix auprès des décisionnaires, et s'étaient rassemblées à plusieurs reprises pour réclamer l'abandon du logiciel, multipliant en parallèle les recours en référés devant la justice pour demander l'arrêt de l'outil. Les syndicats dénonçaient également la mise en place de ce logiciel, dont les nombreux bugs ont occasionné une surcharge de travail pour les employées des CPAM concernées par le test.

L'exploit fou de Fujitsu qui vise les 10 000 qubits quantiques d'ici 2030



Le géant japonais Fujitsu veut développer un ordinateur quantique supraconducteur de plus de 10 000 qubits. Sa livraison est, sur le papier, prévue en 2030.

Pendant que ses concurrents célèbrent leurs quelques centaines de qubits, Fujitsu voit les choses en grand. Très grand même. L'entreprise nippone a annoncé son intention de développer une machine quantique de plus de 10 000 qubits d'ici la fin de la décennie.
Une déclaration qui fait son effet dans un secteur où chaque qubit supplémentaire représente un exploit technique, mais aussi un argument de communication.

Fujitsu mise sur 250 qubits logiques pour dominer le marché

Pour atteindre cet objectif colossal, Fujitsu mise sur son architecture maison baptisée « STAR ». Les 10 000 qubits physiques de la machine permettront d'obtenir 250 qubits logiques réellement utilisables.
Cette approche early-FTQC (informatique quantique tolérante aux pannes précoces) promet de corriger automatiquement les erreurs de calcul, le talon d'Achille actuel des ordinateurs quantiques.
Le projet bénéficie en plus du soutien financier du programme gouvernemental NEDO, l'agence japonaise pour l'innovation technologique.
Fujitsu promet aussi de s'appuyer sur l'expertise du légendaire institut RIKEN et de l'AIST, afin de mobiliser l'élite scientifique nippone. L'entreprise a pour objectif de révolutionner la science des matériaux grâce à des simulations impossibles à réaliser aujourd'hui.
La feuille de route s'étend jusqu'en 2035, avec des paliers impressionnants. D'abord transformer 10 000 qubits physiques en 250 qubits logiques fiables en 2030, puis viser 1 000 qubits logiques cinq ans plus tard. Fujitsu prévoit même d'intégrer des qubits spin diamant, une technologie encore plus stable, pour les calculs les plus exigeants.

Le Japon remet les compteurs à zéro dans la course quantique

L'annonce de Fujitsu bouleverse-t-elle la hiérarchie mondiale ? Au 18 août 2025, Atom Computing domine le marché des ordinateurs quantiques avec un record de 1 180 qubits physiques grâce à sa technologie basée sur des atomes ultra-froids. IBM suit de près avec son processeur Condor, équipé de 1 121 qubits physiques.
En matière de qubits logiques, IBM Quantum Blue Jay promet à terme 2 000 qubits logiques, ouvrant la voie à l'informatique quantique tolérante aux pannes et à des applications révolutionnaires dans le calcul scientifique avancé.
L'Europe n'abdique pas pour autant. La start-up française Pasqal revendique 400 qubits physiques avec une précision record de 99,7% et vise les 200 qubits logiques d'ici 2030, tandis que Quandela prépare ses premiers qubits logiques grâce à sa technologie photonique, qu'elle maîtrise déjà. Alice & Bob, de son côté, fascine le milieu avec ses qubits de chat qui maintiennent leur état quantique pendant plusieurs minutes, un record absolu.
Au-delà de la prouesse technique, l'informatique quantique promet à terme de faire basculer dans une nouvelle ère la cryptographie, d'accélérer la découverte de nouveaux médicaments et évidemment d'optimiser l'intelligence artificielle. Fujitsu l'a compris. Un peu comme nos fleurons français, sa vision Made in Japan vise l'indépendance technologique totale face aux géants chinois et américains, en unifiant calcul quantique et supercalcul traditionnel. Le défi est lancé, rendez-vous en 2030.

Xiaomi 15 Ultra : la dernière mise à jour corrige la majorité des défauts du smartphone

Xiaomi déploie une nouvelle version de HyperOS pour son Xiaomi 15 Ultra. Cette dernière apporte des corrections ciblées pour l'appareil photo, la stabilité système et la sécurité.
Xiaomi a déployé une nouvelle mise à jour du système HyperOS pour le Xiaomi 15 Ultra en Chine. Cette version, identifiée sous le numéro 2.0.215.0.VOACNXM, apporte des corrections et des optimisations ciblées, notamment pour l'appareil photo et la stabilité générale du système. Le fichier pèse 918 Mo et apporte une série d'améliorations pour à répondre aux retours des utilisateurs.

Correctifs sur l'appareil photo

L'une des principales corrections concerne un bug affectant l'affichage



des filtres dans le viseur de l'appareil photo. Ce problème, signalé par plusieurs utilisateurs, empêchait l'affichage correct des filtres dans certaines conditions de prise de vue. La mise à jour résout ce dysfonctionnement, offrant ainsi un usage plus fluide des outils de personnalisation.
Le mode nuit bénéficie également d'optimisations, avec une promesse de meilleurs résultats en basse lumière. Par ailleurs, l'enregistrement vidéo en 4K à 60 images par seconde a été corrigé pour limiter les saccades et les variations de qualité que pouvaient subir les vidéos.

Améliorations globales des performances

La gestion des applications en mode paysage a été améliorée, facilitant les transitions entre les applications fonctionnant à l'horizontale. Cette optimisation vise à réduire les interruptions lors de l'utilisation de contenus multimédias, de sessions de jeu et d'autres tâches où le smartphone s'utilise à la verticale. La mise à jour inclut aussi les correctifs de sécurité d'août 2025, renforçant la protection contre les vulnérabilités.
Enfin, Xiaomi a corrigé des problèmes de synchronisation avec sa balance connectée Mi Body Composition Scale.

Certains problèmes persistent sur d'autres smartphones

Malgré ces correctifs, certains bugs subsistent sur d'autres smartphones fonctionnant sous HyperOS. Des utilisateurs signalent toujours des plantages de la galerie photo sur le Xiaomi 14 Pro ou des dysfonctionnements dans le centre de notifications. Sont également signalées, des anomalies liées aux fenêtres flottantes de l'application QQ (appli utilisée en Chine).
Des retards dans le rendu des fonds d'écran et des animations d'empreinte digitale ont aussi été signalés. Xiaomi indique que ces problèmes font l'objet de tests en version bêta et devraient être résolus dans les prochaines mises à jour.

Les repas ont un meilleur goût quand quelqu'un les prépare pour vous !



Lorsque nous préparons de la nourriture pour nous-mêmes, nous devenons insensibles à l'odeur de ce qu'on prépare, sachant qu'une grande partie de la dégustation se résume dans l'odorat. Donc, quand vous mangez un repas que vous avez préparé, le côté olfactif ne sera pas présent durant la dégustation. Cependant, quand quelqu'un d'autre fait la cuisine pour vous, et, idéalement, lorsque vous êtes dans une autre pièce où vous ne pouvez pas sentir l'odeur du repas, la dégustation sera parfaite et le résultat sera différent. Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire que certains aliments ont un meilleur goût le lendemain ? En effet, c'est le même principe. Les restes sont conservés dans le réfrigérateur, ils ne dégagent donc pas beaucoup d'odeurs jusqu'à ce qu'on les mange.

Dans la ville norvégienne de Longyearbyen, il est interdit de mourir !

Si vous avez le malheur de tomber gravement malade dans la ville arctique de Longyearbyen, vous pouvez vous attendre à être envoyé par avion ou par bateau dans une autre partie de la Norvège pour finir vos jours. Et si vous succombez à la maladie ou vous mourrez par crise cardiaque, personne ne vous enterrera dans cette ville. En effet, le petit cimetière de la ville a cessé d'accepter les dépouilles il y a 70 ans, après qu'on ait découvert que les corps ne se décomposaient pas à cause du froid. Les cadavres conservés par le pergélisol sont depuis devenus des objets de curiosité morbide.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Après deux mois d'absence, Savannah Guthrie reviendra à l'antenne de "Today" sur NBC lundi 6 avril, encore marquée par l'enlèvement non résolu de sa mère en Arizona. L'affaire mobilise le FBI et les autorités américaines.



Deux mois après l'enlèvement de sa mère, la star de NBC News Savannah Guthrie va faire son retour à la télévision

C'était un retour très attendu. La présentatrice Savannah Guthrie reviendra, selon le média américain Variety, lundi 6 avril dans la très populaire matinale Today sur NBC après deux mois d'absence liés à l'enlèvement de sa mère, Nancy Guthrie, âgée de 84 ans.

Figure emblématique de la télévision américaine, elle s'était retirée de l'antenne depuis, mais s'était toutefois rendue chez NBC pour évoquer l'affaire publiquement. "Je ne sais pas si j'en suis capable", avait confié Savannah Guthrie dans une interview accordée à sa consœur Hoda Kotb, fin mars. Nancy Gunthrie a été enlevée à son domicile de Tucson, en Arizona, le 31 janvier 2026. Des images de vidéosurveillance, diffusées par la police fédérale (FBI), ont montré un individu masqué et armé pénétrer par effraction dans la résidence. Selon le FBI, des traces de sang appartenant à la victime ont été retrouvées sur place, ainsi qu'une lettre de rançon. Ni le montant réclamé ni la nature des menaces n'ont été rendus publics.

"Nous vivons dans l'angoisse"

Fin mars, Savannah Guthrie confiait son angoisse dans une interview accordée à NBC News. "Quelqu'un doit faire ce qu'il faut. Nous sommes à l'agonie. C'est insupportable", déclarait-elle, émue aux larmes, à sa consœur Hoda Kotb. "Quand je pense à ce qu'elle doit endurer... Je me réveille toutes les nuits", ajoutait-elle, éprouvée. Début février, le frère de la journaliste, Camron Guthrie, avait également lancé un appel sur Instagram, implorant les ravisseurs de fournir une preuve de la vie de Nancy Guthrie. "Qui que vous soyez, vous qui retenez notre mère, nous voulons vous entendre. Nous devons savoir que vous détenez notre mère", demandait ce dernier.

Face à la gravité de la situation, les autorités se sont mobilisées. Le président Donald Trump a lui-même ordonné un renforcement des moyens déployés sur le terrain, tandis que le FBI offre une récompense de 50.000 dollars pour toute information utile. De son côté, Savannah Guthrie promet une récompense d'un million de dollars pour toute piste permettant de retrouver sa mère.

A ce jour, l'enquête semble piétiner et Nancy Guthrie, qui nécessite un traitement médical pour des problèmes cardiaques, reste introuvable.

Echecs : Ce champion met 67 minutes à bouger son pion (et fait une boulette)

Jeu de patience • Hikaru Nakamura a pris un très long temps de réflexion avant d'effectuer son 13er coup face au prodige Javokhir Sindarov

Il a flirté avec le record. Samedi, le joueur d'échecs Hikaru Nakamura a pris un long temps de réflexion. Un très long temps de réflexion. Un très, très long temps de réflexion. Opposé au prodige ouzbek Javokhir Sindarov, le joueur américain d'origine japonaise a mis 67 minutes et 44 secondes à jouer son 13e coup. D'après L'Equipe, il s'agirait du deuxième plus long temps de réflexion de l'histoire du Tournoi des Candidats.

Cette compétition offre au vainqueur la possibilité de défier le champion du monde. La tête de série numéro 1 du tournoi a cependant commis une grossière erreur après sa très longue réflexion. En déplaçant son pion, le joueur de 38 ans a sans doute offert la victoire à son adversaire. Car l'ordinateur indiquait clairement un autre choix.

Parti en salle de repos pendant l'interminable match, le prodige de 20 ans Javokhir Sindarov n'a eu besoin « que de deux petites minutes pour porter sa contre-attaque », rapportent nos confrères de L'Equipe. L'Ouzbek a fini par dominer la partie à l'issue de 41 coups. « Je ne comprends pas sa stratégie. Je pense que passer une heure sur un seul coup était une grave erreur », a analysé son jeune adversaire après sa victoire. Les participants au Tournoi des Candidats ont droit à 120 minutes de temps de jeu chacun pour jouer les 40 premiers coups. Puis à trente minutes une fois qu'ils sont joués. Le record est à soixante-douze





"Safari urbain" à Charleroi: les vestiges industriels séduisent les fans d'urbex, jusqu'à devenir un enjeu touristique

Dénicher la beauté au milieu d'anciennes usines désaffectées. À Charleroi, un artiste propose des balades dans les vestiges du riche passé sidérurgique et minier, un tourisme "post-industriel" qui séduit les amateurs d'exploration urbaine, "l'urbex".

Nicolas Buissart explique avoir démarré son activité de guide sur le mode de la blague, il y a une quinzaine d'années, quand un journal néerlandais a attribué à Charleroi le titre de ville la plus moche du monde.

Cet ancien étudiant en design, fin connaisseur de la ville, a décidé de rebondir sur cette sale réputation en lançant un "safari urbain", au plus près des terrils et des ruines géantes d'acier et béton qui forment le paysage de Charleroi.

Le programme varie en fonction du public.

Découverte d'une matière mystérieuse sous les glaciers du Groenland: les prévisions de montée des eaux remises en cause?



Une expédition scientifique au Groenland tente de percer le mystère d'une matière opaque sous les glaciers, révélant ainsi un potentiel bouleversement des projections concernant la montée des eaux.

Responsable scientifique d'une expédition autour du glacier Kangerlussuup, dans l'ouest du Groenland, la professeure Ginny Catania, de l'université du Texas, a les yeux rivés aux écrans de la salle de contrôle du navire de recherche Celtic Explorer. Le sonar du sous-marin NUI (Nereid Under Ice) révèle, en direct, une vaste caverne sous-marine. Un monde inconnu à explorer… mais il faut déjà passer à la suite.

Présents à bord, nos confrères du Guardian insistent sur le caractère périlleux de la mission. Pas tant pour les chercheurs eux-mêmes, mais pour le sous-marin. Sous le glacier, l'appareil – valant plusieurs millions de dollars – se trouve en effet dans l'incapacité de remonter à la surface en cas de problème.

Victor Naklicki, le pilote, explique comment il manipule délicatement le bras du robot, relié au navire par un câble de fibre optique "de l'épaisseur d'un cheveu", tout en dirigeant sa trajectoire… sans visibilité ! "C'est comme si vous conduisiez dans le blizzard à Buffalo, dans l'État de New York, tout en faisant de l'origami sur le siège arrière, alors que la voiture roule à 100 kilomètres à l'heure", compare l'ingénieur. Le prix à payer, selon lui, pour "collecter des données qui n'ont jamais été collectées auparavant."

DES AMAS DE ROCHES POURRAIENT-ILS MODIFIER LES ESTIMATIONS DE LA HAUSSE DU NIVEAU DES MERS ?

Personne, en effet, ne s'était jamais aventuré à moins de 500 mètres des sédiments qui s'accumulent au pied du glacier afin d'y prélever des carottes, c'est-à-dire des échantillons. Et pour cause ! De "violents courants sous-marins" d'eau de fonte jaillissent de la base du géant, et la visibilité sous la surface est "pratiquement nulle" en raison d'un torrent de boue et de sable. Un véritable "maelström."

Or, faute de pouvoir examiner de près la "zone infernale" où se rencontrent les puissants glaciers, la roche et l'océan, les scientifiques n'ont jamais pu confirmer leur hypothèse. À savoir, la possibilité que les énormes monticules de roches s'accumulant devant certains glaciers puissent en fait isoler ceux-ci vis-à-vis des océans qui se réchauffent, jouant ainsi le rôle de "ralentisseurs".

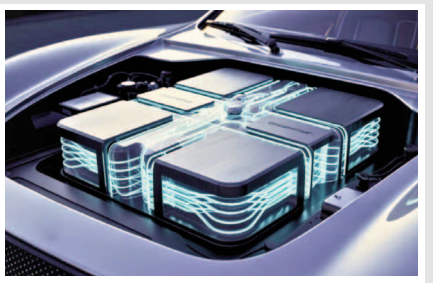
La mission pourrait par conséquent aboutir à la "résolution d'un mystère susceptible de changer la compréhension de l'impact à long terme le plus profond de la crise climatique : la hausse du niveau des mers", souligne le Guardian. Car les glaciers se désintègrent, et la vitesse d'accélération de ce phénomène "affecte directement un milliard de personnes dans les grandes villes côtières du monde."

RETARDER UN "RECUL CATASTROPHIQUE"

L'effondrement de la calotte glaciaire du Groenland entraînerait une hausse potentielle du niveau des mers de 7 mètres, redessinant entièrement la carte du monde. D'où l'importance de disposer de modèles de prévision les plus fiables possibles. Et donc, de tenir compte de la présence de ces "ralentisseurs", si toutefois leur rôle est avéré. Le Pr Sean Gulick, coresponsable scientifique de l'expédition, précise : "Nous savons que dans ces systèmes, il y a des points de basculement. Mais si un glacier crée un important amas de sédiments, il pourrait retarder le recul catastrophique qui inquiète le plus les gens. Ces glaciers de l'ouest du Groenland sont particulièrement importants car ils sont alimentés directement par la calotte glaciaire."

Ces glaciers sont sur la ligne de front dans la bataille entre l'océan qui se réchauffe et la glace. Néanmoins, une partie de la hausse du niveau des mers est déjà inévitable, prévient Ginny Catania. "Nous devons impérativement nous préparer à l'inondation des côtes, car elle est imminente. Nous ne savons pas quand, et nous devrons certainement répondre à cette question, mais nous n'avons que peu de projets de planification sur de nombreux littoraux, en particulier dans les nombreux pays qui ne sont pas riches et qui vont être complètement inondés."

Un stockage à toute épreuve: une nouvelle batterie ultra-robuste pour les véhicules électriques



UN NOUVEAU type de batterie avec un système à double gradient, lui permettant de conserver 98 % de sa capacité de stockage même après 500 cycles de charge, vient d'être breveté par des chercheurs américains. Des chercheurs du laboratoire national d'Argonne (Illinois), affilié au ministère américain de l'Énergie (DOE), ont récemment fait une découverte significative dans le domaine de la technologie des batteries lithium-ion. Leur nouvelle conception de cathode, l'électrode indispensable au fonctionnement des batteries, intègre un système à double gradient, qui promet d'améliorer leur performance tout en réduisant les coûts. "L'équipe a affiné la composition du nickel, du manganèse et du cobalt dans les particules de la cathode afin d'exploiter au mieux les caractéristiques bénéfiques de ces métaux", indique un communiqué de presse, relayé par le site Interesting Engineering. Cette innovation pourrait jouer un rôle clé dans l'accélération de l'adoption des véhicules électriques (VE) et du stockage d'énergie sur le réseau électrique.

Chargée et déchargée 500 fois

En combinant des structures différentes, cette approche unique offre plusieurs avantages. D'abord, la surface désordonnée des particules aide à améliorer la stabilité et à éviter les fissures, un problème courant dans les batteries qui fonctionnent à haute tension. En même temps, le cœur ordonné des particules permet un bon transport des ions lithium, ce qui est crucial pour charger et décharger rapidement. Comme l'explique Khalil Amine, responsable du pôle Technologie des batteries d'Argonne, "pour que les véhicules électriques remplacent les voitures à essence, les batteries doivent pouvoir fonctionner à des tensions plus élevées afin de fournir plus d'énergie et de prolonger leur autonomie". Pour confirmer l'efficacité de cette nouvelle cathode, les chercheurs ont réalisé une série exhaustive de tests, incluant des expériences utilisant des rayons X et des électrons. Ces tests, menés dans diverses installations du DOE, ont validé la supériorité de la cathode à double gradient, montrant qu'elle maintenait une stabilité structurelle et chimique impressionnante même à haute tension. "Après avoir été chargée et déchargée 500 fois, le matériau n'a perdu qu'environ 2 % de sa capacité de stockage", précise le communiqué de presse.

La concentration de cobalt drastiquement réduite

Une autre avancée importante concerne la réduction de la quantité de cobalt nécessaire dans la cathode. Ce métal, souvent associé à des pratiques minières nocives pour l'environnement, est traditionnellement utilisé à des concentrations élevées. La nouvelle conception proposée réduit à moins de 2 % la concentration de cobalt à l'intérieur des particules, contre 10 à 20 % dans les compositions précédentes.

Le rapport mentionne même l'objectif futur de diminuer cette teneur à 1 %, ce qui contribuera à rendre les batteries encore plus écologiques. En outre, cette nouvelle conception de la cathode offre une meilleure résistance à la chaleur, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des opérations à haute tension.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Peut-on faire un AVC quand on dort ?

L'accident vasculaire cérébral est une urgence absolue.

BIEN-ÊTRE

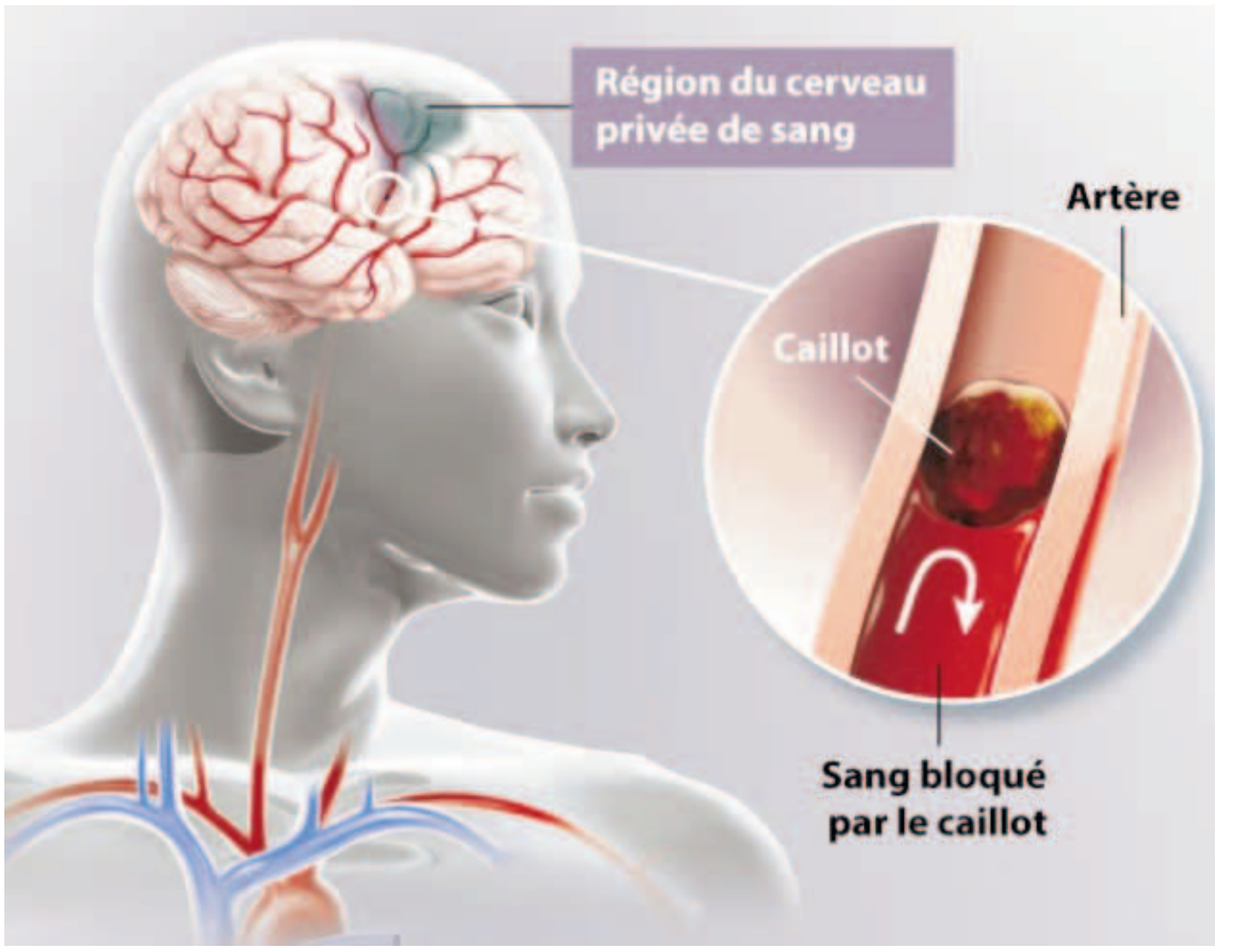
L'accident vasculaire cérébral (AVC) correspond à l'arrêt soudain et brutal de la circulation sanguine à l'intérieur du cerveau. Dans 85% des cas, l'AVC est dû à l'obstruction d'une artère par une plaque d'athérome ou un caillot sanguin : c'est l'AVC ischémique.

Dans 15% des cas, l'AVC est en lien avec la rupture d'une artère : on parle d'AVC hémorragique. Dans les deux cas, il s'agit d'une urgence absolue. Selon les chiffres du Ministère de la Santé, chaque année en France, 150 000 personnes sont victimes d'un AVC, plus de 110 000 sont hospitalisées et 30 000 en décèdent.

L'accident vasculaire cérébral se manifeste brutalement par une déformation de la bouche, une faiblesse d'un côté du corps et des troubles de la parole. Des symptômes qui doivent alerter tout de suite. Si vous êtes témoin ou victime de l'un de ces signes, il faut agir vite en composant le 15. Chaque minute compte pour optimiser les chances de survie et la récupération fonctionnelle. Mais c'est plus difficile quand l'AVC survient la nuit...

pendant le sommeil. On ne le sait pas toujours mais "il est possible de faire un AVC quand on dort" le confirme le Dr Cyril Bègue, médecin généraliste et secrétaire général adjoint du Collège de médecine générale (CMG). "La personne ne s'en rend pas compte car l'AVC est indolore.

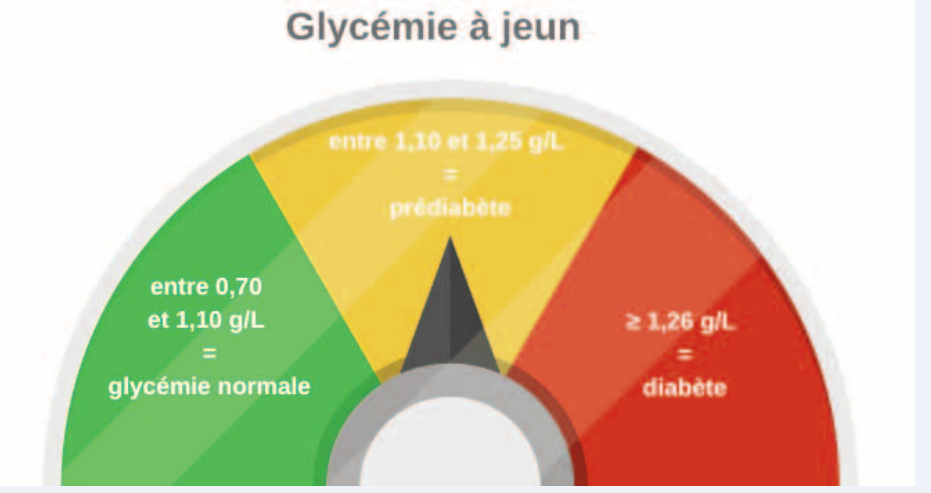
Elle, ou l'un de ses proches, le découvre alors à son réveil, au milieu de la nuit ou le lendemain matin. Le problème, c'est qu'il est très difficile de savoir quand l'AVC s'est produit. Or, il est indispensable de pouvoir dater l'AVC pour intervenir le plus tôt possible et ainsi, maximiser les chances de survie et limiter le risque de séquelles" poursuit le médecin.



Le traitement d'un AVC est la thrombolyse. Il consiste à injecter un produit puissant pour déboucher l'artère dans un délai maximum de 4h30 après la survenue des premiers symptômes. Passé ce délai, l'administration de ce traitement pourrait aggraver la situation et provoquer une hémorragie. "L'IRM cérébrale permet d'estimer l'heure de survenue de l'AVC. Mais malheureusement, une fois passé le délai, il est souvent trop tard", déplore le médecin généraliste. La thrombectomie mécanique, qui consiste à aller chercher directement le caillot à l'aide d'un cathéter, peut quant à elle être réalisée dans les six heures suivant le début des symptômes. Dans certains cas, ce délai peut être étendu à 24h.

A partir de quel taux de glycémie est-on diabétique ?

UNE QUANTITÉ excessive de glucose (sucre) dans le sang est révélatrice du diabète. Pour poser le diagnostic de diabète, on se base sur la mesure du taux de glucose dans le sang aussi appelé "glycémie". "Le glucose est une source d'énergie essentielle pour le fonctionnement de toutes les cellules du corps" nous rappelle le Dr Rémy Besin, médecin généraliste, mais "il est toxique pour certaines dès que cette concentration est trop élevée, notamment les reins, le cœur, le cerveau, la rétine". "Lorsque vous mangez, les aliments contenant des glucides sont décomposés en glucose, qui est ensuite absorbé par le sang. Cela entraîne une augmentation de la glycémie". En réponse à cette augmentation, le pancréas sécrète de l'insuline pour réguler le taux de sucre dans le sang. En cas de diabète, il n'y a pas cette régulation et le taux de sucre grimpe.





Il existe 4 types de diabète mais on retient deux : le diabète de type 1 et le diabète de type 2.

Le premier, associé à des symptômes brutaux comme la soif excessive et l'augmentation de la miction est "lié à une perturbation du système immunitaire qui attaque et détruit les cellules bêta du pancréas, productrice de l'insuline" nous explique le Dr Besin. Sans insuline, le glucose ne peut pas pénétrer dans les cellules pour être utilisé comme source d'énergie, et il s'accumule dans le sang, entraînant une hyperglycémie.

Le second, le diabète de type 2 est le plus répandu. "Dans ce cas, le corps ne produit pas suffisamment d'insuline ou devient résistant à l'insuline produite. Cela signifie que le glucose ne peut pas être efficacement absorbé par les cellules, ce qui entraîne également une accumulation de glucose dans le sang."

En cas de doute, le médecin demandera une analyse de sang comprenant l'analyse de la glycémie à jeun mais aussi de la glycémie aléatoire et de l'hémoglobine glyquée (HbA1c). Chez une personne en bonne santé, la glycémie à jeun (effectuée après une période de jeûne de 12 heures) est généralement maintenue entre 0,70 gramme et 1,10 gramme (g/L) de glucose par litre de sang. "Chez le diabétique, la glycémie est régulièrement supérieure à 1,26 g/L" nous indique le Dr Besin. Ainsi "un niveau de glucose dans le sang égal ou supérieur à 1,26 g/L lors de deux tests différents est généralement considéré comme indicatif de diabète"

"Ces personnes doivent être dépistées"

Une glycémie aléatoire est prise à n'importe quel moment de la journée, sans tenir compte de la dernière fois que vous avez mangé. "Si votre glycémie aléatoire est supérieure à 2 g/L et que vous présentez des symptômes classiques du diabète, - tels que polyurie (besoin fréquent d'uriner, surtout la nuit), polydipsie (soif excessive), une sensation de fatigue et de faiblesse générale et perte de poids inexpliquée - cela peut indiquer que vous êtes diabétique" poursuit l'endocrinologue. Enfin le test de l'HbA1c mesure le pourcentage d'hémoglobine dans le sang qui est glyquée (c'est-à-dire liée au glucose) et donne une indication de la moyenne de votre glycémie sur les deux à trois derniers mois.

"Un taux d'HbA1c égal ou supérieur à 7 % est généralement utilisé pour diagnostiquer le diabète."

Les tests de dépistage du diabète sont recommandés pour les personnes présentant des facteurs de risque élevés de diabète tels que l'obésité, l'hypertension artérielle, les antécédents familiaux de diabète et la sédentarité qui selon le Dr Draunet-Busson "devraient être dépistées régulièrement".

"De même, les personnes ayant des antécédents médicaux, tels que des maladies cardiovasculaires, une hypercholestérolémie, un syndrome des ovaires polykystiques... peuvent nécessiter un dépistage du diabète plus fréquent." Enfin, les personnes présentant des symptômes classiques du diabète, tels que besoin fréquent d'uriner, soif excessive, fatigue, perte de poids inexpliquée... devraient également être dépistées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME , DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS de RELIZANE
NIF : 424024000048285

Avis De Pré-Qualification

Suite aux résultats du jugement des offres candidatures, relatif au concours national d'architecture restreint **N°89/2025 paru au Journaux (EL DJOUMHOURIA en langue arabe en date du 19/01/2026) et (LE JEUNE INDEPENDANT en langue Français en date du 19/01/2026).**

PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CELIBATORIUM TYPE *B* A H'MADNA RELIZANE.

Avis Direction des équipements public de la wilaya de relizane, Les bureaux d'études pré-qualifies sont les suivants :

N°	BUREAUX D'ETUDE PRE-QUALIFIE	N°	BUREAUX D'ETUDE PRE-QUALIFIE
01	**GROUPEMENT** RAHOU HICHAM + BOURAHLA MOHAMED AMINE **GERANT** RAHOU HICHAM .	08	SGHIRI MOUAAD
02	**GROUPEMENT** TAHAR IMED EDDINE + FELLAHI HADJ MOHAMED **GERANT** FELLAHI HADJ MOHAMED.	09	**GROUPEMENT** HADHRI MOHMED + KAMOUMIA HOCINE **GERANT** HADHRI MOHMED.
03	**GROUPEMENT** ATATFA TAHA NADJI + ZAHZAH ABDELGHANI **GERANT** ATATFA TAHA NADJI	10	**GROUPEMENT** BENTALDJA YACINE+ CHENINI ABDELHAMID **GERANT** BENTALDJA YACINE
04	**HAMMAMA AMENA**	11	**GROUPEMENT** ZERIGUI M'HAMED + BENYAHIA OTHMAN **GERANT** BENYAHIA OTHMAN.
05	**KERRAS RACHID**	12	**GROUPEMENT** MOHAMED BENABDI + ALI YOUCEF **GERANT** : ALI YOUCEF
06	**SADJI AMINE HADJ AHMED**	13	**MEDJADJI SAID**
07	**GROUPEMENT** BENHALOUIA AHMED + MAHI TAHAR **GERANT** BENHALOUIA AHMED	/	/

Les bureaux d'études pré-qualifiés sont invités à remettre les offres techniques, prestations et les offres financières du projet cité si dessus dans un délai de **15** jours conformément aux clauses du cahier des charges.

Les offres, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes.

- Une enveloppe contenant « offre technique » comprenant les pièces exigées dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenante « l'offre prestations » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenante « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE la wilaye de RELIZANE
« Soumission à ne pas ouvrir »
AVIS DE CONCOUR NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N°89 /2025
(Offre technique, Prestation et Offre financière)

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jour avant **11:00** heures, à compter de la date de la première parution de l'avis de pré-qualification au BOMOP ou les journaux national .

L'ouverture des plis des offres techniques est prévue le même jour de dépôt des offres à **11:00** heures. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de fin de semaine celle – ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires. au siège de la direction des équipements public de la wilaya de Relizane.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2631006231**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE DJELFA

NIF : 408015000017094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET DE MARCHE

Suite l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimale paru dans les quotidiens nationaux ليكيب et **Le Jeune Indépendant** en date du 04-03-2026 relatif à : **Aménagement de la route reliant Rous El Oyoun et Qaria ;** et conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Djelfa annonce l'attribution provisoire du projet suscité à :

Entreprise	Siege sociale	NIF	Montant de l'offre DA	Délai d'exécution	Note	obs
EURL LAMINE	DJELFA	001917030362004	16.921.205.00	03 mois	70.33	Moins disant

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa dans un délai de dix (10) jours, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Djelfa, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2616011857**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE MARCHES PUBLICS
N°34/DEP/2026

AVIS D'INFRUCTUOSITE

NIF : 37010001903

Etude et suivi Pour La Réalisation D'une Compagnie D'intervention Rapide + (06) Logement à Tindouf.
Opération : Etude Et Suivi Pour La Réalisation D'une Compagnie D'intervention Rapide + (06) Logement à Tindouf.

Conformément Aux Articles 40 Alinéa 02 Et 65 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015, portant Réglementation Des Marches Publics Et Des Délégations De Service Public, Le Wali De La Wilaya De Tindouf Représente Par Le Directeur Des Equipements Publics De Tindouf. Informe Les Soumissionnaires Ayant Participe a L'avis Concours National D'architecture Restreint Portant N° 50/2025 .Publié Dans Les Quotidiens "اخبار الوطن" et "le jour l'indépendant" en date du 04/01/2026 Et Les Journaux Electroniques " الجزائر اليوم " et 'ALGERIE SCOOP "en date du 04/01/2026. Concernant : Etude, Suivi Pour La Réalisation D'une Compagnie D'intervention Rapide + (06) Logement à Tindouf

Est déclare infructueux de l'avis Concours national d'architecture restreint portant , Lorsqu'aucune Offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.

Un Délai De 10 Jours, à Compter De La Date Du Présent Avis, Est Accordé Aux Entreprises Pour Un Eventuel Recours Et Ce Conformément A L'article 82 Du Décret Présidentiel Sus Indiqués.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2616011846**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA D'EL MEGHAIER
Numéro d'identification fiscale : 422.006.000.057.031

MISE EN DEMEURE N° 02

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'El Meghaier, dont le siège est situé au 19 Mars de la commune d'El Meghaier mis en demeure n°02 à l'entreprise de grands travaux publics et hydraulique – BOUREGA HYDRAUBAT – Touggourt – titulaire du marché n°. 04/2024 en date du 25/08/2024, relatif au projet de " **Réalisation et Raccordement de 04 Ouvrages de stockage d'eau – Lot 03 . Réalisation et Raccordement d'un château d'eau de 500 m³ à commune de Sidi Kelil–",**avec un délai d'exécution de 360 jours.

– D'après l'Ordre de service n° 01 relatif à la notification du marché et au démarrage des travaux le 13/10/2024.
– D'après la mise en demeure n°01 en date du 14/09/2025.
– D'après notre envoi n° 2967/D.H.W/2025 en date du 14/12/2025 pour renforcement du chantier avec les moyens matériels et humains nécessaire et commencement immédiatement des travaux à un rythme rapide et régulier dans un délai ne dépassant pas trois (03) jours à compter de la date de signature de l'envoi, ceci afin de remédier aux retards d'avancement des travaux et réception du projet dans les délais contractuels prévus.
– D'après le procès–verbal de la réunion datée au 13/01/2026, qui mentionnait la nécessité de –commencer immédiatement les travaux suspendus.
– D'après les visites périodiques sur le site du projet susmentionné, il a été constaté que le chantier était vide.

Et ceci afin de renforcement du chantier avec les moyens matériels et humains nécessaire et commencement immédiatement des travaux à un rythme rapide et régulier pour réceptionner du projet dans les délais contractuels prévus, et ce dans un délai maximum de 08 jours à compter de la date de publication de cet mise en demeure dans les journaux nationaux.

En cas de non–respect de la mise en demeure n°02, les procédures légales en vigueur seront appliquées.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2026 / ANEP 2630002216**











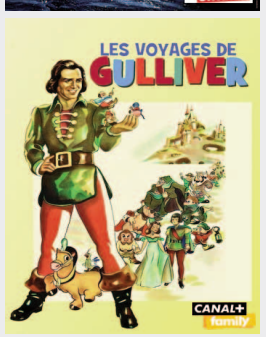


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - Etats-Unis 2026
Koh-Lanta Saison 28

21h00 Magazine culturel
Le grand échiquier

21h00 Téléréalité
Cauchemar en cuisine

21h00 Drame - 2025
Muganga - Celui qui soigne

21h25 Divertissement
France
Tout beau, tout n9uf

20h55 Film fantastique
Etats-Unis - 2013
Man of Steel

21h05 Série humoristique
France
Kaamelott

21h00 Série d'action - Etats-Unis 2025
Twisted Metal

21h00 Football : Ligue des champions
Sporting Club Portugal / Arsenal

21h00 Film d'horreur Etats-Unis - 2025
Dangerous Animals

20h50 Film d'animation
Etats-Unis - 1939
Les voyages de Gulliver

21h15 Magazine de société
France - 2026
90' Enquêtes

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - Allemagne 2002)

Mission Alcatraz

Dans un monde où le crime et la justice s'affrontent sans relâche, "Mission Alcatraz" plonge le spectateur au cœur d'un univers carcéral tendu et imprévisible. Sasha Petrosevitch (Steven Seagal), un voleur de voitures aguerri, se retrouve derrière les barreaux après une arrestation par le FBI. Aux côtés de son complice Nick Frazier (Morris Chestnut), qui est en réalité un agent double au service du redoutable criminel Sonny Eckvall, Sasha est transféré au pénitencier de New Alcatraz à San Francisco. Le jour même de leur arrivée, la tension monte d'un cran avec l'exécution imminente de Lester McKenna (Bruce Weitz), un malfrat notoire ayant réussi à dérober plusieurs millions de dollars sans jamais révéler l'emplacement de son butin.

22h32

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2016)

Star Trek : sans limites

À bord de l'USS Enterprise, le capitaine James T. Kirk (Chris Pine) ressent une profonde lassitude face à la routine des missions spatiales. Lorsqu'une demande de secours émanant d'un vaisseau échoué sur une planète inconnue parvient à son équipage, Kirk voit là une occasion de raviver l'excitation de l'exploration. Cependant, l'approche de la planète se transforme en cauchemar lorsque le vaisseau de Starfleet est attaqué par Krall (Idris Elba), un redoutable extraterrestre qui convoite un artefact précieux caché dans les archives de l'Enterprise.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:28	12:31	16:08	18:57	20:24	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:34	12:36	16:13	19:01	20:27

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:49	12:50	16:27	19:15	20:41

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:49	12:41	16:15	19:02	20:24

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:56	12:57	16:34	19:22	20:48

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	13:02	16:38	19:26	20:52

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:05	13:05	16:41	19:29	20:55

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8460 – MARDI 7 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	14°
Oran	25°	14°
Constantine	23°	5°
Ouargla	26°	12°

PRÉPARATIFS DU HADJ 2026

Lancement d'une caravane nationale de sensibilisation

Dans le cadre des préparatifs de la saison du hadj 2026, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné, hier, depuis le siège de son département à Alger, le coup d'envoi officiel de la caravane nationale «Semaine du hadj», dédiée à la formation, à la sensibilisation et à l'accompagnement des futurs pèlerins dans l'objectif d'assurer une prise en charge optimale des hadjis.



Une préparation rigoureuse en amont.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a mis en avant «l'importance d'une préparation rigoureuse en amont», soulignant que «cette caravane vise à fournir aux pèlerins toutes les connaissances nécessaires pour accomplir leurs rites dans les meilleures conditions possibles».
Il a également relevé l'importance de conjuguer préparation spirituelle, organisation logistique et respect des consignes sanitaires, afin de garantir un déroulement serein du pèlerinage. Il a ainsi affirmé que «l'objectif est d'accompagner les hadjis à chaque étape, de les orienter et de les encadrer pour qu'ils puissent accomplir leurs rites avec aisance, discipline et sérénité», rappelant que le hadj constitue une étape majeure dans la vie du croyant et nécessite une préparation à la hauteur de son importance.
Par ailleurs, le ministre a annoncé le renforcement des campagnes de sensibilisation à travers les différents médias nationaux, ainsi que la poursuite des activités de proximité dans les mosquées et les centres culturels islamiques. Ces actions, déjà lancées, visent à diffuser une culture du respect des consignes et à promouvoir les bonnes pratiques liées au hadj.
Revenant sur les rencontres d'orientation récemment organisées, Belmehdi a exprimé l'espoir de voir les pèlerins algériens représenter dignement le pays à l'étranger. Il a appelé «à faire preuve de civisme, de discipline et de solidarité, insistant sur l'importance de véhiculer une image honorable de l'Algérie durant ce rendez-vous spirituel d'envergure».
La caravane entamera ainsi une tournée à travers plusieurs wilayas du pays. Elle fera escale à Oran, Constantine, Laghouat et Adrar, avant de clôturer son périple à Alger. A chaque étape, des sessions de formation et d'information seront organisées au profit des pèlerins, encadrées par des imams, des guides religieux et des spécialistes, afin de répondre aux interrogations et de clarifier les modalités pratiques du pèlerinage.
Il convient de noter que cette initiative s'inscrit dans un programme global coordonné avec l'Office national du pèlerinage et de la omra, dans le but d'harmoniser les efforts et d'assurer une préparation uniforme à l'échelle nationale.
Elle vient également compléter les dispositifs déjà mis en place pour améliorer la qualité de l'encadrement des hadjis, notamment en matière d'organisation et de suivi sur place.

Sihem Bounabi

FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE

Un bouclier pour les victimes d'accidents

LE COUR d'Alger a organisé hier une journée d'étude pour renforcer l'efficacité du Fonds de Garantie Automobile, dispositif clé assurant l'indemnisation des victimes lorsque le responsable est inconnu ou en cas d'absence ou d'insuffisance d'assurance.
Une initiative qui met en lumière le rôle central de la justice dans la protection des citoyens et la garantie d'une indemnisation équitable.
Lors de son allocution, le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a souligné l'importance de cette rencontre, mettant en avant les dispositifs légaux récemment instaurés pour protéger les victimes d'accidents de la route. Parmi eux, le Fonds de Garantie Automobile joue un rôle clé, agissant comme un «véritable rempart juridique et social, notamment dans les cas où il est impossible d'identifier le responsable ou en l'absence d'assurance».
Le magistrat a également abordé les différents défis rencontrés dans l'application pratique de ce mécanisme, qu'il s'agisse des conditions d'intervention du fonds ou des procédures à suivre, ainsi que de la coordination entre les instances judiciaires et administratives. «Ces problématiques exigent de notre part, en tant qu'acteurs du secteur judiciaire, une attention particulière et la recherche de solutions juridiques et opérationnelles efficaces», a-t-il dit.
Pour sa part, le procureur général auprès de la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Benboudhiaf, a rappelé l'importance du sujet, en lien direct avec «la protection des victimes et la garantie d'une indemnisation équitable». Il a souligné le rôle central de l'institution judiciaire, qui consiste à «veiller à l'application stricte de la loi, poursuivre les contrevenants et s'assurer qu'aucun responsable ne puisse échapper à ses obligations, notamment dans les affaires d'accidents de la route où il peut parfois y avoir fuite ou absence de couverture d'assurance».
Le Directeur général du Fonds de Garantie Automobile, Bilal Bourghoud, a détaillé les principales missions de l'organisme, consistant principalement à «prendre en charge, totalement ou partiellement, les indemnisations des victimes d'accidents corporels ou de leurs ayants droit causés par des véhicules terrestres à moteur», dans des situations spécifiques, notamment «lorsque le responsable des dommages n'est pas identifié ou lorsque l'assurance est insuffisante».

M. B.

MÉDÉA

Les communes en lice pour l'environnement

DANS le but d'encourager la protection de l'environnement, des mesures ont été mises en place pour relancer l'activité du comité de wilaya chargé de sélectionner la meilleure commune préservatrice de l'environnement à travers la wilaya. Le comité a été instruit de commencer l'étude des dossiers des communes ayant manifesté leur souhait de candidater à ce concours, avec la recommandation de faire appel aux divers acteurs locaux issus des services techniques, des représentants de la société civile et des associations actives dans le domaine de la protection de l'environnement. La contribution des acteurs locaux reflète la volonté des autorités de renforcer l'approche participative dans l'évaluation des initiatives environnementales au niveau local, en adoptant une méthodologie fondée sur le respect des critères définis et l'échelle de notation établie. Par ailleurs, le comité procédera à l'évaluation des efforts déployés par chaque commune qui participe au concours en matière de préservation et de protection de l'environnement, sur la base d'inspections effectuées sur le terrain. Pour rappel, le concours récompense la meilleure commune dans le domaine de la préservation de l'environnement, afin de mettre en valeur les efforts visant à promouvoir la culture de protection de l'environnement et l'engagement citoyen en faveur du développement durable. Le concours vise également à impliquer les citoyens pour assurer la réussite de l'initiative et à promouvoir des comportements respectueux de l'environnement à travers des actions de nettoyage et de plantation d'arbres à grande échelle, contribuant ainsi à améliorer l'aspect esthétique des villes et agglomérations de la wilaya. C'est l'objectif assigné aux municipalités à travers ce concours : les encourager à entreprendre des actions concrètes en matière de protection de l'environnement et à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

Nabil B.

SACRE DE KAYLIA NEMOUR

Les félicitations du Président

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, la championne olympique Kaylia Nemour pour son sacre lors des épreuves de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine au Caire. «Deux médailles d'or pour l'étoile algérienne Kaylia Nemour lors des épreuves de l'étape de la Coupe du monde de gymnastique en Egypte, pays frère. Un parcours exceptionnel qui honore l'Algérie dans le monde. Merci Kaylia et à d'autres victoires. Mille bravos», a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

S. N